

Jean-Jacques Rousseau, Louis-Sébastien Mercier et le Nègre charbonnier

À Pierre Lissarague et François Venturini !¹

« Non, je dois cesser de vous voir. Nous nous reverrons en l'an 2440 »
Mercier, en réponse à l'invitation de l'empereur Bonaparte (lire la *note 5* ci-dessous).

I. Ma découverte de Louis-Sébastien Mercier

Je médite un « rire » de Rousseau, par une marche de la pensée dont chaque pas est une question qui renouvelle une tradition antique. Et les philosophes savent rire, et cela souvent leur arrive, par lequel ils fendent *l'être* afin d'ouvrir *l'étant*. Tel est le cœur et la finalité de leur activité spirituelle. Mais tous ne rient pas de la manière, et ni pour les mêmes objets et lors d'occasions identiques. Le « rire » qui, ici, est pris en vue étonne. Il *sur*-prend, parce qu'il ne correspond pas à l'image consolidée que nous avons de son auteur. Interroger le « rire » de Rousseau, « C'est rassembler bien des questions en un seul mot »².

Je dois à Jacques D'Hondt, et plus précisément par son *Hegel secret*³, la découverte et mes premières lectures de Louis-Sébastien Mercier, au milieu des années 1980, alors que je menais avec passion mes recherches doctorales sous la direction de Louis Sala-Molins. Il résultera de cette lecture-là quelques pages consacrées à l'auteur du *Tableau de Paris* dans *Hegel, critique de l'Afrique*⁴, notamment son influence sur la méthodologie hégélienne du « tableau » comme forme d'exposition des faits historiques. Un autre point important retint, à cette époque, également mon attention, son précoce engagement anti-raciste et anti-esclavagiste, une trentaine d'années avant que n'éclate la Révolution française qu'il avait quasiment prédit⁵ et, par ailleurs, vécu comme acteur politique et éminent homme de lettres.

¹ Le premier, Directeur régional, le second, Directeur général du Groupe immobilier de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ils s'étonnèrent, à la manière de L.-S. Mercier, ainsi : « pourquoi occupez-vous un poste de niveau Brevet d'études (BEPC), alors que vous êtes Docteur en philosophie de la Sorbonne, titulaire d'une Licence en histoire et d'un Deug de linguistique, m'interrogèrent-ils ? Si vous diplômés sont vrais, alors il y a un problème de ressources humaines dans cette société ». Aussitôt, d'employé me firent-ils cadre.

² Euripide, *Iphigénie en Tauride*, in *Tragédies complètes II*, Édition de Marie Delcourt-Curvers, coll. Folio/classique, texte intégral, Éditions Gallimard, Paris, 1962, p. 795.

³ Jacques D'Hondt, *Chapitre III, Louis-Sébastien Mercier*, in *Hegel secret, Recherches sur les sources cachées de la pensée de Hegel*, coll. Épiméthée, Essais philosophiques, Éditions Presses Universitaires Françaises, Paris, 1968, pages 154 à 182.

⁴ P. F. Tavares, sur Louis-Sébastien Mercier, *Hegel, critique de l'Afrique, Introduction aux études critiques de Hegel sur l'Afrique*, Thèse de doctorat de philosophie sous la direction de Louis Sala-Molins, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, Paris, 1990, pages 114 et note 150 ; note 151, page 115 ; p ; 130 ; Pierre Pluchon, p. 286 ; p. 290 et note 7, *Spartacus noir*, p. 781.

⁵ Christophe Cave et Christine Marcandier : « Mercier ne manquera d'ailleurs pas, pendant la Révolution, d'utiliser son livre comme une carte de visite. En accord avec sa « prophétie », il participera activement à ce grand « changement » : journaliste révolutionnaire avec Carra, membre du Cercle social (jacobin), puis en 1792 député aux côtés des Girondins, il survivra à 1793 et à Robespierre, et retrouvera des responsabilités au Conseil des Cinq-Cents, sera nommé à l'Institut et verra le début de la Restauration, plutôt fidèle à ses principes. Principes de résistance, dont il fait un principe d'écriture. De résistance à toute forme d'oppression ou d'idolâtrie, qui lui donnent un ton et un propos critiques, pamphlétaires souvent, provocateurs jusqu'au paradoxe dans ses dernières années : de là sa haine pour la Voltairocratie, pour la Racinolâtrie de ses contemporains, qui l'amènera plus tard à dire qu'il faut « brûler Phèdre », une pièce « révoltante », « attentatoire à la pudeur publique », ou sa rage de vouloir détruire « ce prestige » qu'est Newton, comme Locke, Condillac, ceux qu'il appelle les « idologues », ou encore l'empereur Bonaparte, ce « sabre organisé » dont il réproche l'autorité abusive, et de qui il refusera l'invitation par ces mots : « Non, je dois cesser de vous voir. Nous nous reverrons en l'an 2440 », *Introduction de Louis-Sébastien*

Au reste, il est hautement significatif que l'abbé Grégoire cite et remercie Louis Sébastien Mercier, et à juste titre, parmi les soixante-onze Français qui, *amis de l'humanité et ennemis de l'esclavage*, consacrèrent leur génie et leur temps à la lutte directe (action politique) et au combat littéraire et théorique contre la traite négrière et l'esclavage. En effet, le nom de Mercier figure dans la liste de la *Dédicace*⁶ de son ouvrage *De la littérature des Nègres*⁷. Mais, Jean-Jacques Rousseau n'y est pas mentionné, pas même parmi les Européens.

Aussi, ai-je mis le « jour » de ma rencontre avec Louis Sala-Molins qui, en acceptant mon sujet de thèse de doctorat, me permit de découvrir physiquement Jacques D'Hondt⁸ et littérairement Louis-Sébastien Mercier, aussi ai-je mis, dis-je, « ce jour au rang des plus intéressants de ma vie »⁹, pour reprendre le mot approprié de Mme Milville,

Dans la continuité de cette double rencontre intellectuelle, il n'y a pas si longtemps de cela, à la faveur de l'approfondissement de la biographie de Mercier, je me rendis compte, ce dont aucun auteur n'avait encore aperçu, pas même Jacques D'Hondt¹⁰, que la raillerie de Hegel contre la *Physiognomonie* de Lavater pourrait avoir été inspirée par Mercier. En effet, pour moquer la conception pseudo-scientifique de Lavater qui, par sa *Physiognomonie*, crut découvrir dans la forme des visages, des traits et des expressions des individus « les lois » du *caractère* et du *tempérament* de chaque homme et, ainsi, tous les classer en genres distincts, Mercier prétendit qu'il pouvait parvenir, à peu de frais, au même résultat en étudiant un organe du corps bien moins complexe : *les pieds*. La moquerie est ravageuse : le visage contre les pieds, *le contraste* entre la partie la plus haute et la plus basse du corps. Quel humour sarcastique qui, d'une seule frappe, rendit manifeste le ridicule de Lavater. C'est donc dans le registre de la Podologie ou médecine podiatrique que se plaça Mercier pour railler et montrer le burlesque de la doctrine de Lavater. Hegel fera de même, mais en réfutant philosophiquement l'idée saugrenue qu'un *os* et le *visage* puissent être le siège de *l'esprit*¹¹.

Outre l'influence qu'il exercera sur Hegel, Louis-Sébastien Mercier restera dans l'histoire littéraire comme l'un des auteurs les plus prolifiques de son temps, par une production aussi riche que variée. J'incline même à penser qu'il reste l'une des plus belles plumes de toute l'histoire littéraire française et l'on doit le prendre au sérieux et non pas telle une vantardise lorsqu'il se considérait comme telle. Peu d'auteurs égalent son écriture.

En son temps, il bénéficiera non seulement d'une grande notoriété intellectuelle par sa production littéraire, avec quelques succès de librairie, mais aussi d'un prestige politique d'abord comme jacobin puis girondin.

Mercier, *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais*, Introduction et note par Christophe Marcandier, coll. Poche, Éditions La Découverte & Syros, Paris, 1999, p. 5.

⁶ L'abbé Grégoire (Henri Grégoire) : « À tous les hommes courageux qui ont plaidé la cause des malheureux Noirs et Sang-mêlés, soit par leurs ouvrages, soit par leurs discours dans les assemblées politiques, dans les sociétés établies pour l'abolition de la traite, le soulagement et la liberté des esclaves », *De la littérature des Nègres, ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature ; suivies de Notices sur la vie et les ouvrages des Nègres qui se sont distingués dans les Sciences, les Lettres et les Arts*, À Paris, chez Maradan, Libraire, M. DCCC. VIII, Introduction et notes de Jean Lessay, Éditions Perrin, Paris, 1991, p. v.

⁷ L'abbé Grégoire, *op. cit.*, p. vj.

⁸ P. F. Tavares, *Pour le centenaire du philosophe Jacques D'Hondt*, 29 avril 2020.

⁹ Louis-Sébastien Mercier, *L'habitant de la Guadeloupe, Comédie en trois actes de Mercier*, Représentée, pour la première fois, à Paris, par les Comédiens italiens ordinaires du Roi, le mardi 25 avril 1786, Imprimerie de Fain, Place de l'Odéon, Nouvelle édition, conforme à la représentation, A Paris, Chez Barba, Libraire, au Palais-Royal, derrière le Théâtre Français, n°. 51, 1818, *Acte II, Scène IV*, p. 32.

¹⁰ Recevant Jacques D'Hondt à mon domicile, à Épinay-sur-Seine, je lui apprenais que Hegel était passé par cette ville et, très probablement, par la rue où je résidais, pour se rendre à Montmorency où se trouvait la loge *Les Amis de la vérité* et la maison que lui avait offerte Mme d'Épinay. Rousseau y avait planté un rosier (Mela Rosa). Il fit alors la dédicace de son *Hegel secret* (en annexe).

¹¹ Hegel, *C) Observation du rapport de la conscience de soi avec sa réalité effective immédiate : Physiognomonie et Phrénologie*, in *La Phénoménologie de l'Esprit*, coll. Philosophie de l'esprit, Traduction de Jean Hyppolite, Tome 1, Aubier, Éditions Montaigne, Paris, 1941, pages 256 à 287.

II. Mercier, toujours un temps d'avance sur ses contemporains

Mais, plus encore, pour ce qui, ici, nous intéresse au premier chef, en matière de lutte anti-esclavagiste, Mercier aura marqué son époque par la création d'un nouveau genre littéraire, le *récit d'anticipation*¹², dont la première formulation est *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* ; et dans lequel, comme le rappelle Pierre Pluchon, il est le premier, semble-t-il, à avoir évoqué la naissance et l'action libératrice d'un *Spartacus noir* dans les colonies d'Amérique. Cette anticipation historique, ajoute-t-il, sera reprise et plagiée par l'abbé Raynal et Diderot dans leur retentissante *Histoire des deux Indes*.

L'An 2440 a dû être achevé et prêt à être publié dès 1770¹³ et non pas 1771 qui est sa date de parution. Or 1770 est l'année de naissance de Hegel qui, trente-quatre plus tard, en 1804, figurera magistralement la *dialectique du maître et de l'esclave* de sa *Phénoménologie de l'Esprit*¹⁴ qui s'achève par la victoire philosophique de l'esclave sur son maître.

Au reste, Pierre Pluchon, toujours prompt à racialiser la question coloniale et à minimiser tout défenseur des Nègres ou tout *Ami des Noirs* et à persifler les combattants noirs de la Liberté, en particulier Toussaint-Louverture, n'hésitera pas égratigner Mercier, tout en l'utilisant pour dénigrer et rabaisser Denis Diderot et l'abbé Raynal :

« En 1770, écrit-il, Sébastien Mercier, visionnaire pour une fois, n'avait-il pas annoncé, dans son roman *L'An 2440*, la venue d'un Nègre, destructeur de vingt sceptres, et Vengeur du Nouveau Monde ? « Son génie, son audace, sa patience, sa fermeté, sa vertueuse vengeance ont été récompensés : il a brisé les fers de ses compatriotes. Tant d'esclaves opprimés sous le plus odieux esclavage semblaient n'attendre que son signal pour former autant de héros. Le torrent qui brise ses digues, la foudre qui tombe ont un effet moins prompt, moins violent. Dans le même instant, ils ont versé le sang de leurs tyrans Français, Espagnols, Anglais, Hollandais, Portugais, tout a été la proie du fer, du poison et de la flamme. La terre de l'Amérique a bu avec avidité le sang qu'elle attendait depuis longtemps, et les ossements de leurs ancêtres lâchement égorgés ont paru s'élever et tressaillir de joie.

Quatre ans plus tard, Diderot plagie Mercier dans un morceau de violence contre la colonisation, que **l'abbé Raynal, chantre de l'expansion coloniale s'il en fut, introduit dans son *Histoire des deux Indes***, pour satisfaire à une mode dont son patriotisme l'éloigne. Plongeant sa plume dans une encre d'éclairs et de foudre, **l'obéissant amant de Sophie de Volland** [à savoir Diderot], **se déchaîne**. « Il ne manque aux nègres qu'un chef assez courageux pour les conduire à la vengeance et au courage. Où est-il, ce grand homme, que la nature doit peut-être à l'honneur de l'espèce humaine ? Où est-il ce **Spartacus nouveau**, qui ne trouvera point de Crassus ? Alors disparaîtra le *code Noir*. Et que le *code Blanc* sera terrible, si le vainqueur ne consulte que le droit des représailles »¹⁵.

Nous reviendrons, plus loin, sur cette citation de Pierre Pluchon qui, exacte et élogieuse à première vue, est en réalité tronquée et amoindrie, parce qu'elle n'expose pas le propos de Louis-Sébastien

¹² Christophe Cave et Christine Marcandier : « Même si ses contemporains imaginaient alors des utopies dans le temps, c'est à Mercier que l'on s'accorde à attribuer le mérite de la première uchronie publiée – terme forgée par Renouvier pour désigner un « non-temps », l'« histoire, non telle qu'elle fut, mais telle qu'elle aurait pu être », inaugurant ainsi une longue liste de romans d'anticipation fondés sur ce principe » in *Louis-Sébastien Mercier, L'An 2440, rêve s'il en fut jamais*, p. 9.

¹³ Christophe Cave et Christine Marcandier : « L'édition de *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (abrégé en *An 2440*) ici proposée est celle de 1771, dite parfois de 1770 – le texte était en effet peut-être pour l'impression à la fin de l'année 1770. Mercier utilise cette date dans l'Avis de sa deuxième édition de *L'An 2440*, celle de 1786. Dans la préface de sa troisième édition, en 1799, il emploie la date qui est de toute manière celle de la page de titre des premières éditions : 1771 », *Note sur l'édition*, op. cit., p. 22.

¹⁴ Hegel, *Indépendance et Dépendance de la Conscience de soi ; Domination et Servitude*, in *La Phénoménologie de l'Esprit*, coll. Philosophie de l'esprit, Traduction de Jean Hyppolite, Tome 1, Aubier, Éditions Mouton, Paris, 1941, pages 155 à 166.

¹⁵ Pierre Pluchon, *Toussaint-Louverture, Un révolutionnaire noir d'Ancien Régime*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1989, pages 52 à 53.

Mercier, comme il le faudrait. Car, il distord les paroles anti-esclavagistes de Mercier, en ‘‘oubliant’’ sciemment que, dans l’ouvrage, le passage qu’il mentionne est précédé par une exceptionnelle tirade sur « l’Humanité », qui est le personnage central du roman et la personnification du juste. Or, c’est d’abord devant celle-ci – l’Humanité – que toutes les puissances négrières d’Europe qui, après avoir exporté et mis en œuvre leurs imprescriptibles crimes contre l’Humanité dans le Nouveau Monde, ont d’elles-mêmes reconnu leurs infâmes forfaits et expient à ses pieds. En ne citant pas la totalité de ce qu’y dit Mercier, Pierre Pluchon évite de montrer les mots qui annoncent, anticipent, en termes clairs et explicites, ce qui deviendra un « crime contre l’humanité », dont la Loi Taubira¹⁶ tant applaudie n’est qu’une variante fortement atténuée et très édulcorée. Au vrai, Mercier est le père de toutes les lois relatives aux *crimes contre l’humanité*.

Après cette digression, reprenons le fil de notre marche. Les rappels successifs antérieurs ont leur importance, non pas seulement parce qu’il convient de *rendre à César ce qui est de César*¹⁷ en évoquant Jacques D’Hondt, mais aussi parce que ma lecture de Mercier orientera quelques-unes de mes réflexions ultérieures sur *la Question noire*. Et combien je fus heureux de voir comment Mercier, d’emblée, s’était opposé aux thèses racistes dominantes sur les Noirs, en conformité avec toutes les valeurs éthiques sur l’idée éthique du Bien qu’il a su si bien exprimer dans une pièce célèbre : *L’habitant de la Guadeloupe*¹⁸.

Mercier était un homme des *Lumières*, un Franc-Maçon notoire et, tout autant, *un honnête homme* au sens des XVII^e et XVIII^e siècles, le *kalos kagathos* (καλος καγαθος). Il n’aura donc pas qu’écrit *L’An 2440, rêve s’il en fut jamais* dans lequel, bien avant d’autres grands auteurs de son temps, il prend ouvertement la défense des Nègres et, plus étonnant, annonce leur future libération de l’esclavage. Et, privilège rare, il a personnellement connu et fut l’ami puis l’adversaire de Voltaire, et *alter ego* de Rousseau, quoique, sur l’esclavage des Noirs, il se distingua d’eux. Il comptera aussi parmi les amis de Diderot avec lequel il finira par rompre.

III. Rousseau et Mercier, en promenade sur les quais parisiens : entre rire et silence

Sous ce rapport, sa relation à Jean-Jacques Rousseau est révélatrice, notamment par une anecdote qu’il raconte.

En effet, dans *Le Tableau de Paris*, il évoque une promenade sur les quais (de Seine) avec son ami Jean-Jacques Rousseau et au cours de laquelle celui-ci fut pris d’un véritable fou rire, à la vue d’un homme noir transportant du charbon (noir)¹⁹, au point que lui-même en fut, nous le verrons, déconcerté et, frappé, s’en ressouvient avec exactitude. Tout comme Rousseau, Mercier est un homme de théâtre. Il a rédigé plusieurs pièces et sait mettre en scène.

Nous citerons la scène dans une longueur qui permet d’éviter deux risques. Tout d’abord, les mésinterprétations généralement dues à des extraits écourtés et qui, édulcorés dans bien des cas, tronquent la pensée des auteurs. Ensuite, parce que l’omission du contexte d’un énoncé

¹⁶ La loi n° 2001-434, du 21 mai 2001 reconnaît la traite négrière et l’esclavage des Noirs comme crime contre l’humanité.

¹⁷ Mt, 22, 21 : « Jésus leur dit : « Cette tête, et ce nom qu’on a gravé, de qui sont-ils ? ». Ils répondent : « De César ! » Alors Jésus leur dit : « rendez à César ce qui est de César, et à Dieu ce qui est de Dieu », *La Bible des Communautés chrétiennes*, traduite des textes originaux hébreux et grecs, présentée et commentée par Bernard Hurault, Louis Hurault, Jean Van Der Meer, Médiaspaul, Paris, 1994, p. 53. Lire également Mc 12, 17 et Lc 20, 20-25.

¹⁸ Louis-Sébastien Mercier, *L’habitant de la Guadeloupe, Comédie en trois actes de Mercier*, Représentée, pour la première fois, à Paris, par les Comédiens italiens ordinaires du Roi, le mardi 25 avril 1786, Imprimerie de Fain, Place de l’Odéon, Nouvelle édition, conforme à la représentation, À Paris, Chez Barba, Libraire, au Palais-Royal, derrière le Théâtre Français, n°. 51, 1818. Le texte est disponible sur <http://www.manioc.org/patrimoine/ADG17039>

¹⁹ Il semble que ce soit plutôt du charbon de bois que transportait ce charbonnier et non l’autre type de charbon qui est une roche sédimentaire combustible (anthracite et houille), riche en carbone, de couleur noire ou marron foncé, formée à partir de la dégradation partielle de la matière organique des végétaux.

(développements précédents) est toujours préjudiciable à la signification et au sens d'un texte à commenter.

Tenons ferme le texte. Après avoir inventorié les difficiles métiers des « Savoyards, gens de peine » et fait mention des gestes imprudents des « étourdis dangereux » qui, maniant leur canne comme une épée, risquent de blesser les passants qu'ils croisent, Mercier en vient au point qui nous intéresse : « On voit ensuite, écrit-il, des garçons perruquiers, populairement appelés *merlans*, parce qu'ils sont enfarinés des pieds à la tête, et dont il faut éviter la rencontre, car si vous êtes en habit noir vous êtes blanchi et graissé ; eh ! quel désastre pour celui qui n'a qu'un habit noir ! Ces merlans sont barbiers et coiffeurs le matin, et chirurgiens l'après-midi. Il a fallu leur défendre l'entrée de l'école de chirurgie autrement qu'en habit bourgeois, sans quoi l'amphithéâtre royal eût ressemblé à une sale boutique de perruquiers. C'est ainsi qu'ils paraissaient jadis aux écoles de saint Côme. Aussi, dès que l'heure de tous ces merlans était arrivée, ils s'emparaient de la rue des Cordeliers, et il était défendu, à tout homme un peu proprement vêtu, de passer par cette rue et même dans le voisinage.

Ces *merlans*, apprentis chirurgiens, quand ils sont dans l'amphithéâtre ont un objet d'émulation sous leurs regards ; car, en levant les yeux, ils aperçoivent le buste de M. [Germain Pichault de] La Martinière, qui s'est élevé au rang de garçon perruquier, ou *frater* au grade de premier chirurgien du roi. Les merlans s'enorgueillissent d'un tel fondateur, qui ne les a pas oubliés au sein de sa haute fortune.

Les meuniers, les boulangers, les forts de la Halle, qui voient les sacs de farine sont aussi un peu blancs, mais ils n'ont pas l'impudence des merlans. Les charbonniers, qui contrastent avec eux, se détournent un peu, quoique chargés, **de peur de vous noircir. J'aime les charbonniers ; leurs yeux sont saillants et expressifs. Ils ont créé le fameux adage : « Charbonnier est maître chez soi. » Un jour, j'accompagnais J.-J. Rousseau le long des quais ; il vit un nègre qui portait un sac de charbon ; il se prit à rire et me dit : « Cet homme est bien à sa place, et il n'aura pas la peine de se débarbouiller ; il est à sa place ; oh ! si les autres y étaient aussi bien que lui ! » Et je le vis rire encore, et suivre de l'œil le nègre charbonnier.**

Ces porteurs de sac à charbon portent une médaille de cuivre, qui n'est pas plus net que leurs mains et leur visage »²⁰.

Faut-il le préciser, ce récit est rapporté et paraît dans un ouvrage publié en 1781, soit trois ans après la mort de Rousseau le 2 juillet 1778, qui ne peut y répondre ni se défendre. Cependant, il n'y a pas lieu d'en contester *a priori* la véracité, parce que, nous le verrons, on y retrouve les traces d'une double influence philosophique qui lui confèrent de l'authenticité ; d'une part, celle de Platon et de sa *cité idéale*, dans laquelle chaque groupe social et chaque individu, selon leur propre nature, doivent être à leur place ; d'autre part, celle de Hume, contemporain et ami de Kant et de Rousseau, dont on sait combien il dévalorisa tous les Noirs, sans exception.

Allons maintenant plus avant dans l'analyse de ce passage, en procédant à l'examen critique de l'attitude hilare de Rousseau qui, devant lui, voit passer un *Noir* transportant *un sac de charbon*.

Quatre locutions structurent et forment la charpente du récit. Nous les passerons au tour. En premier, un adage rebattu : « Charbonnier est maître chez soi », qui est *la clé* de compréhension du récit. Puis, l'image redoublée de la couleur noire – à savoir celle de la couleur de peau d'un individu anonyme

²⁰ L.-S. Mercier, *Mélange des individus*, in *Le Tableau de Paris*, Introduction et choix des textes par Jeffry Kaplow, Éditions Librairie François Maspéro, Paris, 1979, p. 96 à 97. Cet ouvrage est un recueil de textes choisis. En réalité le *Tableau de Paris* comprend 12 volumes. Il est complété par *Le Nouveau Paris*. Rappelons, ici, que Germain Pichault de La Martinière (27 septembre 1697, Deux-Sèvres - 17 octobre 1783, Bièvres), chirurgien, médecin militaire, premier chirurgien des rois Louis XV puis de Louis XVI et, plus tard, Conseiller d'état (1771). Il parviendra à l'autonomie de la chirurgie française en, après François Gigot de Lapeyronie et Georges Mareschal, en la détachant de la Faculté de médecine de Paris.

et la matière carbonée de son métier –, qui constitue *l'intrigue* du récit. Ensuite, le « rire » prolongé de Rousseau, qui est à la fois *le cœur* et *la matière* du récit. Enfin, la « place » entendue comme position sociale, qui est *la finalité* du récit.

IV. « Charbonnier est maître chez soi ».

L'expression est la conclusion (leçon) d'une histoire ancienne consignée dans les *Commentaires et lettres de Blaise de Montluc, maréchal de France : édition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes pour la Société de l'Histoire de France*. T. 5, par M. Alphonse de Ruble Montluc, Blaise de (1502 ? - 1577), III, 482. Il est rédigé en vieux français et a été rendu en français moderne :

« François I^{er} s'étant égaré à la chasse entra, à la nuit tombante, dans la cabane d'un charbonnier dont il trouva la femme seule et accroupie auprès du feu. C'était en hiver, et le temps était pluvieux. Le roi demanda à souper et à passer la nuit ; mais il fallut attendre le retour du mari, ce qu'il fit en se chauffant assis sur l'unique chaise qu'il y eût dans la cabane. Arrive enfin le charbonnier, las de son travail, tout mouillé et fort affamé. Le compliment d'entrée ne fut pas long. À peine eut-il salué son hôte et secoué son chapeau couvert de pluie, qu'il se fit rendre le siège que le roi occupait, et prit la place la plus commode en disant : J'agis ainsi sans façon, parce que c'est mon habitude et que cette chaise est à moi.

*Or, par droit et par raison,
Chacun est maître en sa maison.*

François I^{er} applaudit au proverbe, et s'assit sur une sellette de bois. On soupa, on régla les affaires du royaume. Le charbonnier se plaignait des impôts, et voulait qu'on les supprimât. Le prince eut de la peine à lui faire entendre raison. Eh bien ! soit, répondit notre homme ; mais ces défenses rigoureuses contre la chasse, les approuvez-vous aussi ? Je vous crois fort honnête homme, et je pense que vous ne me dénoncerez pas. J'ai là un morceau de sanglier qui en vaut bien un autre, mangeons-le ; et que le *grand nez** n'en sache rien. François I^{er} promit tout, soupa avec appétit, se coucha sur des feuilles sèches et dormit bien. Le lendemain, sa suite l'ayant rejoint, il se fit connaître au charbonnier qui se crut perdu ; il lui paya généreusement l'hospitalité qu'il en avait reçue et lui permit la chasse. C'est à cette aventure, rapportée dans les *Commentaires* de Blaise de Montluc, qu'on attribue le proverbe *Charbonnier est maître chez soi*, qui n'est qu'une variante de celui dont le charbonnier se servit »²¹.

Nous connaissons à présent la source d'information et de documentation, et même la datation de cet adage. Il est intéressant de faire remarquer que Mercier introduit cet adage, après avoir raillé les *merlans* et quelque peu loué l'attitude des « meuniers », des « boulangers » et des « forts de la Halle »²² qui, en contact avec la farine (blanche), n'enfarinent pas ni ne salissaient leur entourage, contrairement aux *merlans*²³.

Mais, pourquoi donc, Mercier objecte-t-il cet adage, en prenant le soin préalable de louer les charbonniers, et seulement après avoir rappelé qu'il les aimait, et ce jusque dans leurs apparences

²¹ Pierre-Marie Quitard, *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue française*, P. Bertrand, 1842, page 207 à 208. L'expression *Grand nez*, « C'est le nom que le peuple donnait à François I^{er}, dont le nez était un remarquable morceau d'histoire naturelle. Louis Aleaume, lieutenant-général d'Orléans et bon poète latin, a dit de ce prince : *Occupat immenso qui tota numismata naso* ». La version est reprise telle quelle par Pierre Larousse, *Fleurs latines, Des gens et des dames du monde, clés des citations latines que l'on rencontre fréquemment dans les ouvrages des écrivains français*, avec une préface de Jules Janin, Dictionnaire des Opéras (dictionnaire lyrique), P. Larousse et Cie, Imprimeurs-Éditeurs, Paris, 1898, p. 131. Mercier appréciait que les rois fussent proches de leurs sujets. Il en exprime le souhait dans *L'An 2440* dont la citation est en annexe, Note 21.

²² Les *forts de la Halle* étaient des manutentionnaires organisés en corporation et chargés, entre autres responsabilités, de transporter les marchandises de l'extérieur vers l'intérieur des pavillons de la Halle. Ils avaient un code vestimentaire strict et leur recrutement obéissait à une série d'épreuves de force, de culture générale, etc. Ils ont disparu après la création du marché de Rungis en 1969.

²³ Les perruquiers étaient appelés *merlans*, parce que ces poissons sont enfarinés (couvert de farine) avant d'être frits.

physiques (*yeux, saillants et expressifs*) ? Lui, les aime, tandis que Rousseau raille un membre de leur corporation. Et, fait significatif, c'est juste après cette déclaration d'empathie qu'il introduit l'anecdote sur Rousseau. Ce constat oblige à lever une question : quelle intention profonde habite Mercier et, plus encore, en quoi cet adage concerne-t-il Rousseau ?

Or nous ne saisissons le fond du sous-entendu de Mercier que si l'on se rappelle que Rousseau n'a jamais été « maître chez soi », dès son enfance et sa vie durant, entre expulsions, fuites, exils, déménagements, voyages constants, hébergements, etc. Il a toujours été un itinérant, jamais chez lui. Il n'a pas eu de « cabane » dont il fut propriétaire et à propos de laquelle, à l'instar du *charbonnier* de Blaise de Monluc, il aurait pu proclamer qu'il en était le *maître*. La villa de Montmorency fut un don de Mme d'Épinay et non le produit de son activité. En outre, après une longue vie maritale avec « Thérèse Levasseur, la lingère de l'hôtel où il loge », il l'épousera et elle lui donnera cinq enfants, qui l'un après l'autre, seront abandonnés à « l'hospice des Enfants-Trouvés ».

Dans sa *Chronologie de la vie de Jean-Jacques Rousseau*²⁴, Maria Susana Seguin a retracé toutes les étapes et les motifs de cette vie d'intranquillité de Rousseau. J'en recommande la lecture en indiquant, pour lors, certaines étapes de son itinéraire :

Genève (domicile familiale) – Bossey (pension chez le pasteur Lambercier) – Genève (hébergé chez son oncle Gabriel Bernard) – Annecy (chez Mme de Warens) – Turin (chez Mme de Vercellis, puis chez le comte de Gouvion) – Annecy (pensionnaire à la cathédrale) – Turin – Annecy – Nyon – Fribourg – Lausanne – Vevey – Neuchâtel – Fribourg – Berne – Soleure – Paris (première arrivée, 1731) – Chambéry par Lyon (chez Mme de Warens) – Charmettes (maison de campagne, en couple avec Mme Warens) – Genève (héritage de sa mère, morte à sa naissance) – Montpellier (visite médicale) – Chambéry (rupture avec Mme de Warens qui a un nouvel amant, Wintzenried. Rousseau reste seul aux Charmettes) – Lyon (précepteur chez les Mably) – Chambéry (aux Charmettes) – Paris (1742) – Venise (secrétaire de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise) – Paris (nouvelle rencontre avec D. Diderot) – Château de Chenonceau (secrétaire de Mme Dupin) – Paris, fréquente Diderot (1744) – Montmorency (habite L'Ermitage, chez Mme d'Épinay qui lui offrira, plus tard, cette habitation) : « Rousseau habite cette belle maison – à l'époque perdue dans la nature – entre le 9 avril 1756 et le 13 décembre 1757, en compagnie de Thérèse Levasseur et de la mère de celle-ci. « Ils arrivent de Paris, où, depuis fin 1749, ils habitaient l'hôtel du Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, Rousseau étant alors secrétaire d'ambassade »²⁵ – Emménagement au jardin de Mont-Louis (avec son épouse, sa belle-mère et Grimm) – Petit-Château de Montmorency (s'y installe à la demande du maréchal Luxembourg) – Visite à D. Diderot emprisonné à Vincennes (1749) – Fontainebleau, devant Louis XV, création de l'intermède musical *Le Devin du village* (1752) – Paris (menaces d'emprisonnement, pour publication de deux livres ; fuite vers la Suisse en 1762) – Yverdon (Suisse) – Môtiers (attaque par lapidation du domicile) – (fuite vers) l'Île Saint Pierre (lac de Bienne) – Angleterre (invité par Hume) – (habite) Chiswick – (habite) Wootton (rupture avec Hume) – France (Trie-Château, chez le prince de Conti, sous le pseudonyme de Renou) – Lyon – Grenoble – Chambéry – Bourgoin (mariage avec Thérèse Levasseur) – Monquin – Paris (rue Plâtrière, 1770) – Ermenonville (chez le marquis de Girardin, son protecteur, le 20 mai 1778) – Décès (2 juillet 1778) – Inhumation au cœur du Parc d'Ermenonville) – Panthéonisation (11 octobre 1794, face à Voltaire).

Il ressort de cet itinéraire que Rousseau a effectué au moins **sept séjours successifs en France**, dont cinq à **Paris** (1731, 1742, 1744 et 1770), un à **Vincennes** (1749) et un autre à **Fontainebleau** (1752),

²⁴ Maria Susana Seguin, *Chronologie de la vie de Jean-Jacques Rousseau* in *Un discours sur les origines de J.-J. Rousseau*, Éditions Presses Universitaires de France, Paris, 2012, pages 7 à 10. L'article est disponible sur le site de Cairn.Info.

²⁵ Société Internationale des Amis du Musée – Jean Jacques Rousseau (S.I.A.M.), *L'Ermitage à Montmorency*.

ces deux dernières communes jouxtant Paris. Mais Mercier ne nous dit pas durant lequel de ces sept séjours il a rencontré Rousseau, ce qui aurait permis de dater la scène de la rencontre avec le *noir charbonnier* et sans doute faire d'autres développements. Mercier reste vague et se contente de dire : « Un jour ».

En tous les cas, le vieil adage auquel il recourt ne signifie pas autre chose que ceci : « L'homme le plus pauvre a le droit d'être le maître chez lui comme l'homme le plus riche »²⁶. C'est la leçon ou la conclusion que sous-entend Mercier.

Ainsi Mercier sous-entend, et sa critique est sévère, que le charbonnier, tout noir qu'il fut, mène une vie bien plus stable, est *maître* chez lui, contrairement à celle de son compagnon de promenade dont les biographes ont dit, à juste titre, qu'il a mené une vie de « bohème » ou de « vagabond ». Rousseau aurait-il été une seule fois « maître chez soi », et si non, comment aurait-il l'être chez les autres ?

En somme, l'adage, en l'espèce, vaut comme une remontrance à peine voilée, une claire attaque dont la cible est Rousseau, dès lors qu'on rapporte l'histoire et en saisit la signification.

Après cette réprobation de Rousseau et sa sympathie pour le nègre charbonnier, Mercier découvre et atteint le cœur et la matière de son récit : le rire moqueur de Rousseau. Cela dit, il relate la rencontre (circonstances) et, dès lors, fixe son récit sur l'attitude de Rousseau qu'il réprouve. Mais comment donc, de quelle manière ?

V. Une méthode inédite de réfutation

Le lecteur attentif l'aura sans doute remarqué, sinon comment ne pas le souligner, la dimension particulière de la méthode d'exposition du récit selon Mercier. Il procède habilement par « contraste » et, en l'espèce, selon un double contraste. Le premier contraste, de type racialisé, concerne la couleur de peau des personnages : les *merlans* à la peau blanche, le « charbonnier » à la peau noire. Le second contraste, qui accentue le premier, concerne la matière avec laquelle les perruquiers se maquillent. Ils se griment en blanc avec de la farine et ainsi deviennent des *merlans*. Ce sont des « enfarinés », c'est-à-dire des êtres saupoudrés de farine blanche. Il s'agit donc d'hommes « blancs » poudrés de matière « blanche » ; un groupe de blancs parés ou enjolivés de blanc. Cette représentation se juxtapose à celle de l'image rousseauiste du charbonnier qui, ayant la peau noire, est fardé de noir ; un noir couvert de *poudre noire* de charbon. Le texte construit un contraste singulièrement frappant.

Quel effet recherche Mercier, en tissant ce double contraste ? Tout d'abord, il pose deux contraires. Ensuite, quoiqu'il ne le dise pas de façon explicite, Mercier anticipe un sous-entendu : les *merlans* blanchis à la farine et le charbonnier noir noirci au charbon ne devront-ils pas l'un et l'autre, au même titre, « se débarbouiller » ? Si oui, alors ils ont la même tâche à accomplir.

Mais, en propre – si l'on peut risquer ici ce mot –, qu'est-ce que cela « se débarbouiller » ? Cela désigne l'acte par lequel un visage est lavé et nettoyé, ou une tête est dégrassée. Sous ce premier rapport, le sens de la raillerie de Rousseau est avorté avant même d'être raconté ; il devient absurde avant même d'être relaté. La technique stylistique de Mercier est tout à fait remarquable et peu commune. Ainsi, par sa séquence sur les *merlans*, en matière d'hygiène corporelle, Mercier introduit une égalité statutaire de droit et de fait entre les perruquiers blancs et le charbonnier noir, contrairement à Rousseau qui, dans le récit, ne perçoit pas la similitude entre eux. Cette égalité statutaire, Mercier la renforce en insistant sur le même risque que font courir les deux métiers,

²⁶ Rédaction, Proverbes et expressions : *Charbonnier est maître chez lui*, Proverbes et expressions populaires d'usage courant : origine, signification d'expressions proverbiales de la langue française, vendredi 15 décembre 2023.

perruquier et charbonnier, dans la mesure où ils conduisent vers la même conséquence, mène au même risque : salir l'entourage des passants, par le noir du charbon pour ceux qui portent un vêtement blanc, et par le blanc de la farine pour ceux qui portent un habit noir.

Mercier est le seul penseur, me semble-t-il et en tous les cas à ma connaissance, à procéder de cette manière : par anticipation, il pose la solution avant d'exposer le problème ; et ce, de telle sorte que le problème reçoive réponse avant la formulation de son énoncé. Il est dès lors comme désamorcé, enrayé, et brisé en son centre. En réalité, il n'y a donc pas de problème ni même de problématique au sens habituel de ces deux mots. En d'autres termes, dans la progression de la démarche cognitive de Mercier, l'antithèse, qui par définition est toujours *réfutatoire*²⁷, précède l'exposé de la thèse (l'autre partie du récit) dont elle annule par avance tous les effets (conséquences) et c'est pourquoi, dès lors, il n'y a pas ou presque jamais de synthèse chez Mercier entre l'une et l'autre. Par exemple, en moquant les *perruquiers*, Mercier abolit le *rire* moqueur de Rousseau. Cette forme-là de l'antithèse, posée comme l'antécédent (logique), est une sorte d'acompte sur la vérité, qui, elle, ne devient pleine et entière que lorsque la thèse sera énoncée et, par avance, vidée de toute force. Il s'agit bien d'une inversion cognitive du *prince de causalité* : la cause n'est plus antérieure mais devient postérieure. En matière de théorie de la connaissance, c'est là un renversement inédit de perspective, une véritable nouveauté méthodologique et académique. Car depuis Socrate, et plus encore à partir de Platon et Aristote, c'est l'inverse de ce schéma méthodologique qui prévalait : le problème à résoudre, en effet, était antérieure à la réponse. Il est surprenant que cette innovation majeure introduite par Mercier n'ait jamais été perçue, alors même qu'elle saute aux yeux.

Il appert que la méthode de Mercier opère en trois phases concomitantes : un récit (pré-dialectique) s'articulant autour de contrastes ; ceux-ci élaborent une inversion méthodo-*logique* où la cause perd son statut d'antécédent pour devenir un conséquent (l'antérieur devenant le postérieur) ; ce renversement, en tant que tel, abolit, par avance, toute déduction classique. Sur le plan formel ou syllogistique, par exemple, c'est comme si la première prémisse enraye la seconde prémisse et, ce faisant, rend superfétatoire toute conclusion. Il n'y retrouve pas le fameux « donc » conclusif.

On reconnaît, évidemment, la structure théorique et stylistique de *l'anticipation* dont Mercier est considéré par tous comme le génial créateur voire l'inventeur. Sans ce dévoilement, il est impossible de comprendre en quoi le silence de Mercier, qui fait face et contrepoids au *rire* de Rousseau, est dicté par cette méthode.

VI. Récit d'une promenade entre deux philosophes

Après ces éclaircissements, reprenons le récit de Mercier. Son double contraste (couleur de peau et matériaux de poudrage) fixe le décor, sur fond duquel il va conter le « rire » de Rousseau au cours d'une promenade. Les philosophes, on le sait, et c'est même une tradition, aiment la marche et les promenades. Pour la clarté de ce qui va suivre, rappelons le mot de Mercier : « Un jour, écrit-il, j'accompagnais J.-J. Rousseau le long des quais ; il vit un nègre qui portait un sac de charbon ; il se prit à rire et me dit : « Cet homme est bien à sa place, et il n'aura pas la peine de se débarbouiller ; il est à sa place ; oh ! si les autres y étaient aussi bien que lui ! » Et je le vis rire encore, et suivre de l'œil le nègre charbonnier ».

Rousseau est alors piqué d'un fou rire, dont on reconnaît les six principaux critères : a) un rire qui éclate et ne semble pas pouvoir être maîtrisé, contenu, réprimé ou contrôlé : Rousseau rit

²⁷ L'adjectif « réfutatoire », tiré du latin *refutatorius* (« qui sert à réfuter ») et de *refutare* (« réfuter »), est relatif à la réfutation ou qui exprime une réfutation.

continument, en maintenant son regard sur l'objet de son rire, ce qui prolonge d'autant son *rire* ; b) le *stimulus* (objet et/ou motif) qui le déclenche : le charbonnier noir portant un sac de charbon ; c) la soudaineté du fait : situation susceptible de survenir à tout moment ; d) pour un rien (banalité) dont le caractère est dérisoire ; e) l'imprévu : occasion ou circonstance (rencontre aléatoire durant une promenade) – qui aurait pu ne pas avoir eu lieu – ; f) dans un lieu (sur les quais). C'est l'agrégat de tous ces points, en un instant unique, qui, en lui-même, et sans rapport de nécessité entre eux, suscite pourtant le rire ; en l'occurrence *ce* rire-là : Rousseau rit, Mercier non.

Soulignons, ici, que le *stimulus* (cause externe ou interne) n'est ni auditif, ni tactile et est nullement un souvenir. Il est *visuel*. C'est le regard de Rousseau, *la vue* (comme organe des sens), qui est excité. Le stimulus est visuel. Les neurosciences ont expliqué ce mécanisme (processus) interne au cerveau. Mais quoique visuel, nous ne devons pas écarter la possibilité que *le stimulus* de cette hilarité soit la juxtaposition subite de l'expression connue « noir comme un charbon » et de la vue d'un charbonnier noir grimé en noir.

En tous les cas, pour Rousseau, cette situation est pour le moins cocasse. Alors, quelle en est la source et dans quel registre s'inscrit-elle ? C'est *le comique* (à ses yeux) de la situation, à la fois source et registre, autrement dit d'une situation qu'il ne conçoit pas comme grotesque ou humoristique, ou encore dû à un chatouillement ou à une drôlerie quelconque. Il rit certes, mais pas d'un « rire nerveux ». Il s'esclaffe tout simplement, pouffe, et de façon si unilatérale qu'il ne se préoccupe pas, ni même ne se soucie de ce qu'en pense Mercier, qui, lui, ne rit pas. Et peut-être même ne comprend-il pas que Mercier ne voit pas de dimension comique dans cette rencontre inopinée, fortuite, devant laquelle tous les deux cependant se trouvent. Alors, comme nous le verrons, Rousseau commentera philosophiquement *le comique* sans que cela ne suscite un rire participatif chez Mercier. L'argument de Rousseau qui succède et accompagne son *rire* laisse Mercier froid. Il ne contredit pas, de façon directe, le *rire* de Rousseau mais s'y oppose²⁸ fermement par sa méthode de réfutation qui précède son silence.

En n'accompagnant pas le *rire* de Rousseau, tout se passe comme si Mercier, en esprit fin, fait remarquer qu'il porte son regard au-delà de la couleur de peau du charbonnier. À cet égard, il nous livre même un indice : la « médaille de cuivre » que porte le charbonnier noir qui, tout autant que ses mains et son visage, est enduit de poudre de charbon. Pourquoi Rousseau n'a-t-il pas vu la « médaille de cuivre » enduite de poudre de charbon noir, mais ne s'est intéressé qu'à la couleur de peau du charbonnier ? Mercier semble ironiser intérieurement et extérieurement met en exergue le racialisme ridicule de Rousseau qu'il pointe. Ils sont amis.

Sans doute Mercier qui, dans *Le Tableau de Paris*, a passé en revue et décrit tous les métiers, est-il plus enclin au respect des corporations et des métiers quels qu'ils soient. Qu'est-ce qu'un charbonnier ? Un dictionnaire en donne une définition : « personne qui fait du charbon de bois (vieilli) ou qui vend du charbon »²⁹. Dans la nomenclature des professions, le métier est classé dans la ligne *69B1 Ouvriers forestiers*³⁰. Il faut y ajouter que le charbonnier peut également être *livreur* de charbon. Était-ce le cas du *charbonnier noir* qui a suscité le *rire* de Rousseau ? Était-il fabricant et/ou vendeur

²⁸ Mercier, on le voit, met en pratique trois catégories : l'*opposé*, le *contradictoire* et le *contraire*. Il choisit et privilégie l'*opposé*.

²⁹ Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, rédaction dirigée par A. Rey et J. Rey-Debove, Société du nouveau Littré, Paris, 1977, p. 288. Aigaliers : « Le terme charbonnier désigne le travailleur de la forêt, sachant couper le bois et le carboniser. Très vite, ils sont appelés par les villageois « les charbonniers », *Mémoire des charbonniers, Les Charbonnières*, Site officiel de la commune d'Aigaliers.

³⁰ Nomenclature-pcs.fr : *Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS 2020)* : « Ouvrières et ouvriers effectuant des travaux spécifiques de la sylviculture ou de l'exploitation forestière. Leur activité comprend les travaux de plantation, d'entretien, de coupe et de débardage, et plus largement de diverses opérations liées au transport des grumes. Cette rubrique inclut les conducteurs et conductrices d'engins autotractés nécessaires aux travaux forestiers (à l'exclusion des camions de transport de grumes), ainsi que leur entretien courant et dépannage », 1^{ère} édition, 2022, p. 283.

et/ou livreur ou encore les trois à la fois ? Nous ne le saurons probablement jamais. Rousseau eut-il rit, s'il avait pris en compte ces éléments ?

Mais y a-t-il une autre raison qui aurait conduit Mercier à ne pas rire d'un rire solidaire ou hypocrite voire par petite politesse, par égards à l'endroit de son ami, ou à ne pas céder à ce que Kant appelle la *complaisance*³¹ qui n'est pas une *vertu authentique* ? Pourquoi donc ce que les neurosciences appellent les *systèmes miroirs* et les *neurones miroirs*, pour expliquer les rires transmissibles ou les autres émotions communicatives³², n'ont-ils pas fonctionnés chez Mercier ? Comment expliquer que ses *neurones miroirs* ne se soient pas auto-activés pour que le *rire* de Rousseau soit communicatif ? Tout au contraire, ils ont été comme inhibés, paralysés, sciemment neutralisés. Quoique remis en cause³³, ces systèmes gardent une validité partielle. Le *rire* de Rousseau n'eut rien de contagieux, de communicatif. En tous les cas, il n'a pas été partagé par Mercier qui, par avance, et nous l'avons déjà vu, il en avait désamorcé la signification, le sens et la portée, en se moquant des perruquiers ou *merlans*.

Pour autant, n'allons pas croire que Mercier ne savait pas ce qu'est rire ou, plus grave encore, qu'il était d'un caractère grincheux, irascible, ou homme rogue ou pontifiant, ou acrimonieux ou bilieux. Certains biographes l'ont également présenté comme un être infatué. Nous ne sommes en présence de tels défauts.

En effet, quelques pages avant le chapitre dans lequel il évoque le souvenir du fou rire de Rousseau, Mercier consacre un chapitre au rire, en l'intitulant à dessein *Où est Démocrite* !³⁴ et qui n'est peut-être pas sans lien avec le chapitre qui nous occupe pour comprendre pourquoi il récuse le « rire » de Rousseau.

Nous savons que Démocrite est le philosophe *rieur* par excellence³⁵. Or son rire, et Mercier le sait dans le texte qu'il lui consacre, est une critique radicale de la vanité du monde. Il le dit de façon explicite, dès la première phrase : « Si la comédie n'est plus sur le théâtre, elle est dans le monde. Pour un observateur désintéressé, il y a de quoi rire comme Démocrite ; et au fond rien de meilleur pour la santé »³⁶. Au vrai, Mercier est un pince-sans-rire. La lecture de certains de ses écrits plonge le lecteur dans des rires à n'en pas finir. Mercier est un déclencheur de rires fous. Pour s'en convaincre, il suffit de lire son chapitre intitulé *Le Pont-Neuf*³⁷. C'est donc bien la nature même du *rire* de Rousseau qu'il réfute, parce qu'il n'y voit rien de vraiment comique.

³¹ Kant : « Il est une autre sorte de sentiments qui, bien que beaux et aimables, ne constituent pas une réelle vertu, et au nombre desquels on peut ranger la *complaisance*, ce penchant qui nous incite à être agréable à autrui, à lui porter de l'amitié, à entrer dans ses vues, à déferer à ses désirs, à conformer notre attitude à ses sentiments. Ce principe de charmante affabilité est beau, et le cœur où elle règne révèle la bonté. Mais elle est si loin d'être une vertu qu'elle pourrait engendrer tous les vices si des principes supérieurs ne la contenaient et ne la tempéraient. Aussi bien, sans compter que cette complaisance envers les personnes que nous fréquentons devient souvent une injustice pour celles qui vivent en dehors de notre petit cercle, un homme qui s'adonnerait tout entier à ce penchant pourrait contracter tous les vices par l'unique souci de plaire. Cette douce complaisance en fera un menteur, un oisif, un ivrogne, etc... s'il n'agit pas d'après les règles de la bonne conduite, mais suivant un penchant, qui, beau en soi, dégénère en fadeur lorsqu'il manque de soutien et de principes », *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*, Introduction, traduction et notes de Roger Kempf, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Éditions J. Vrin, Paris, 2008, p.30.

³² Les éléments constitutifs de la situation sont captés et enregistrés par les lobes du cortex cérébral lié au cortex frontal qui, lui, détermine et analyse leur nature pour les classer comme potentiellement comique, grotesque, humoristique, etc. Le sujet, sous l'emprise du stimulus, opère son choix. C'est ce qui fait que le risible pour l'un ne l'est pas forcément pour un autre.

³³ Sébastien Bohler : « Les *neurones miroirs* sont des stars des neurosciences. Invoqués depuis une dizaine d'années pour expliquer la plupart des *mécanismes de communication émotionnelle, d'imitation, d'empathie ou de compassion* chez l'être humain comme chez d'autres animaux, ils véhiculent un concept aussi simple que séduisant : ces neurones ont la particularité de s'activer aussi bien lorsque nous faisons quelque chose, que lorsque nous voyons quelqu'un d'autre le faire. Facile, dès lors, d'expliquer les phénomènes d'empathie : si une personne en voit une autre pleurer ou rire, ses neurones miroirs s'activent en voyant les distorsions du visage de son vis-à-vis, et ce sont les mêmes neurones qui s'activent lorsque cette personne rit ou pleure elle-même. Elle ressent alors le fait de rire ou de pleurer », *Empathie : la fin des neurones miroirs ? Ressentir la souffrance physique d'autrui passe par les neurones miroirs, mais aussi par l'évaluation d'une douleur morale*, Pour la Science, 31 mars 2009.

³⁴ L.-S. Mercier, *Où est Démocrite*, in *Le tableau de Paris*, p. 68 à 71.

³⁵ P. F. Tavares, *Gbagbo : entre Epictète, Démocrite et Cicéron*, 4 août 2025 (mis en ligne le 13 août 2025).

³⁶ L.-S. Mercier, *op. cit.*, p. 68.

³⁷ L.-S. Mercier, *Le Pont-Neuf*, in *Le Tableau de Paris*, pages 71 à 75.

Aussi, dans *Où est Démocrite !* il se consacre à la critique « riante » des antagonismes entre particuliers au sein de l'État et celle du fonctionnement de la société civile minée par les divisions et les conflits corporatistes :

« Parcourez jusqu'aux métiers, note-t-il : ils ont établi entre eux une espèce de séparation. Dernièrement, un tailleur du roi se fit faire une perruque par la main la plus habile, parce qu'un tailleur du roi doit être supérieurement coiffé ; quand le maître perruquier eut apporté et posé son chef-d'œuvre, le tailleur lui demanda avec gravité : « Combien ? – Je ne veux point d'argent. – Comment ? – Non, vous êtes aussi habile dans votre art que je le suis dans le mien ; eh bien, que vos ciseaux me coupent un habit. – Vous vous méprenez, mon cher, mes ciseaux et mon aiguille, consacrés à la cour, ne travaillent pas pour un perruquier. – Et moi, reprit l'autre, je ne coiffe pas un tailleur. » Et, joignant le geste à la parole, il lui arracha la perruque de dessus la tête et court encore.

Les débats opiniâtres des différentes communautés sont fort divertissants »³⁸.

Ainsi, pour Mercier, le *rire* de Rousseau est-il radicalement différent de celui de Démocrite. Ils sont de nature et de facture distinctes.

Somme toute, c'est donc dans *Où est Démocrite !* que l'on retrouve la base doctrinale et tous les éléments qui permettent d'apprécier ce que Mercier pense du *rire* de Rousseau. Et le dénigrement du *rire* de Rousseau qu'il opère veut sans doute dire qu'il ne s'agit pas d'un rire mais plutôt d'un préjugé racial voire raciste doublé d'un mépris de classe. C'est pourquoi, sachant ce qu'est rire, Mercier estime que tout rire philosophique authentique ne peut être que "démocritéen". Un philosophe appelé à rire, ne peut donc rire qu'à la manière de Démocrite, et pas autrement, s'il entend critiquer le monde.

La conclusion du texte ne dit pas autre chose : « Aussi la société, morcelée par cette multitude de petites et bizarres distinctions, est-elle devenue une vraie tour de Babel, pour la confusion des idées et des sentiments ; la sottise y parle comme le génie, et beaucoup plus haut ; chacun y déploie sa pancarte, son privilège, ou ses lettres de maîtrise ; l'académicien et le cordonnier en font également de parade de nos jours. O Démocrite ! où es-tu ? »³⁹

C'est sur un appel à Démocrite, plus exactement à sa recherche et à son retour, que se termine le texte. Mais, chacun l'aura compris, Mercier ne peut rire avec Rousseau, parce que, fondamentalement, le *rire* de Rousseau heurte frontalement sa conception des Noirs qu'il avait déjà développée dans *L'An 2440* et qu'il ne cessera de soutenir. Telle est la raison fondamentale pour laquelle il cible Rousseau. Une lutte doctrinale les sépare.

Au demeurant, Mercier a pu considérer le *rire* ou ce fou rire Rousseau comme une remise en cause directe d'un passage de *L'An 2440*, dans lequel il défend les hommes qui exécutent les travaux de peine, auxquels il consacre un chapitre, les *portefaix*, ceux précisément dont la fonction sociale est de porter des fardeaux, de transporter les marchandises les plus lourdes, tel le charbonnier noir, et qui bénéficiaient de quelques égards :

« En sortant la foule m'environnait encore, mais les regards de la multitude n'avaient rien de railleur, rien d'insultant ; seulement, on bourdonnait de tout côté à mes oreilles : **Voilà l'homme qui a sept cents ans !** Qu'il a dû être malheureux pendant les premières années de sa vie.

³⁸ L.-S. Mercier, *op. cit.*, p. 70.

³⁹ L.-S. Mercier, *op. cit.*, p. 71.

Il y avait dans chaque rue **un garde qui veillait à l'ordre public ; il dirigeait la marche des voitures et celle des hommes chargés ; il ouvrait surtout un libre passage à ces derniers ; dont le fardeau était toujours proportionné à leurs forces.**

On ne voyait point un malheureux haletant, tout en sueur, l'œil rouge et la tête comprimée, gémir sous un poids qui n'était fait que pour une bête de somme chez un peuple humain : le riche ne se jouait point de l'humanité moyennant quelques pièces de monnaie »⁴⁰.

Mais, plus encore, Mercier dut en vouloir à Rousseau, parce qu'il ne pouvait sans doute pas admettre qu'un esprit aussi brillant que cet ami, moque un Nègre probablement venu des colonies et, au travers de ce dernier, tous les Noirs dont il avait souligné les injustices subies et annoncé la future émancipation violente dans *L'An 2440*.

Les mots de Mercier, que Pierre Pluchon évite sciemment de citer, sont l'un des plus terribles réquisitoires – d'allure et de type maçonniques – jamais prononcés contre les nations criminelles et cruelles d'Europe : « Je sortais du temple, écrit-il. **On me conduisit** dans une place non éloignée pour considérer à loisir **un monument nouvellement bâti**. Il était en marbre. Il aiguissait ma curiosité et m'inspira le désir de percer le voile des emblèmes dont il était environné. On ne voulut pas m'expliquer ce qu'il signifiait ; on me laissa le plaisir et la gloire de le deviner.

Une figure dominante attirait tous les regards. À la douce majesté de son front, à la noblesse de sa taille, à ses attributs de concorde et de paix, **je reconnus l'humanité tout entière. D'autres statuts étaient à genoux, et représentaient de femmes dans l'attitude de la douleur et du remords.** Hélas ! l'emblème n'était pas difficile à pénétrer : **c'était les nations figurées qui demandaient pardon à l'humanité** des plaies cruelles qu'elles avaient causés pendant plus de vingt siècles !

La France, à genoux, implorait le pardon de la nuit horrible de la Saint-Barthélemy [...] **L'Angleterre** abjurait son fanatisme, ses deux roses, et tendait la main à la philosophie [...] **La Hollande** détestait ses partis de Gomar et d'Arminuis [...] **L'Allemagne** cachait son front altier, et ne voyait qu'en horreur l'histoire de ses divisions intestines [...] **La Pologne** avait en indignation ses méprisables confédérés [...] **L'Espagne**, plus coupable encore que ses sœurs, gémissait d'avoir couvert le nouveau continent de trente-cinq millions de cadavres [...] Mais l'Espagne avait beau gémir, supplier, elle ne devait point obtenir de pardon ; le supplice lent de tant de malheureux condamnés aux mines devait déposer à jamais contre elle. Le statuaire avait représenté plusieurs esclaves mutilés, qui criaient vengeance en regardant le ciel : on reculait d'effroi, on croyait entendre leurs cris. Un marbre veiné de sang composait la figure, et cette couleur effrayante était ineffaçable, comme la mémoire de ses forfaits.

On voyait dans le lointain **l'Italie**, cause originelle de tant de maux, première source des fureurs qui couvrirent les deux mondes : prosternée et le front contre terre, elle étouffait sous ses pieds la torche ardente de l'excommunication... »⁴¹.

Et vient alors la prédiction de Mercier sur la révolution anti-esclavagiste des Noirs, récit qui ne cesse d'étonner et devrait lui valoir panthéonisation.

VII. Mercier et la révolution des Nègres dans les colonies des deux Indes

⁴⁰ L.-S. Mercier, *Chapitre IV, Les Portefaix*, in *op. cit.*, pages 43 à 44.

⁴¹ Louis-Sébastien Mercier, *Chapitre XXII, Singulier monument*, in *L'An 2440*, pages 129 à 130.

En un langage symbolique qu'affectionnent et pratiquent les Francs-Maçons, Louis-Sébastien Mercier aligne les images pour traduire ce qu'est l'Humanité, son avenir et libération des Noirs, en 2440 ou en *L'An 2440* :

« **L'humanité radieuse levait son front touchant au milieu de ces femmes humbles et humiliées. Je remarquai que le statuaire avait donné à son visage les traits de cette nation libre et courageuse qui avait brisé les fers de ses tyrans. Le chapeau du grand Tell ornait sa tête : c'était le diadème le plus respectable qui ait jamais ceint le front d'un monarque. Elle souriait à l'auguste philosophie, sa sœur**, dont les mains pures et blanches étendues vers le ciel, qui la regardait d'un cœur plein d'amour.

Je sortais de cette place, lorsque vers la droite **j'aperçus sur un magnifique piédestal un nègre, la tête nue, le bras tendu l'œil fier, l'attitude noble, imposante**. Autour de lui étaient les débris de vingt sceptres. À ses pieds on lisait ces mots : **Au vengeur du nouveau monde !***

Je jetai un cri de surprise et de joie.

« Oui, me répondit-on avec une chaleur égale à mes transports, **la nature a enfin créé cet homme étonnant, cet homme immortel, qui devait délivrer un monde de la tyrannie la plus atroce, la plus longue, la plus insultante**. Son génie, son audace, sa patience, sa fermeté, sa vertueuse vengeance ont été récompensés : **il a brisé les fers de ses compatriotes**. Tant d'esclaves sous le plus odieux esclavage semblaient n'attendre que son signal pour former autant de héros. Le torrent qui brise les digues, la foudre qui tombe, ont un effet moins prompt, moins violent. Dans le même instant ils ont versé le sang de leurs tyrans : **Français, Espagnols, Anglais, Hollandais, Portugais, tout a été la proie du fer, du poison et de la flamme. La terre de l'Amérique a bu avec avidité ce sang qu'elle attendait depuis longtemps, et les ossements de leurs ancêtres lâchement égorgés ont paru s'élever alors et tressaillir de joie**.

Les naturels ont repris leurs droits imprescriptibles, puisque c'étaient de ceux de la nature. **Cet héroïque vengeur a rendu libre un monde dont il est le dieu**, et l'autre lui a décerné des hommages et des couronnes. **Il est venu comme l'orage qui s'étend sur une ville criminelle que les foudres vont écraser**. Il a été l'ange exterminateur à qui le Dieu de justice avait remis son glaive : **il a donné l'exemple que tôt ou tard la cruauté sera punie**, et que la Providence tient en réserve de ces âmes fortes, qu'elle déchaîne sur la terre pour rétablir l'équilibre que l'iniquité de la féroce ambition s'est détruite »⁴².

En note, Mercier ajoute : « Ce héros, sans doute, épargnera ces **généreux Quakers** qui viennent de rendre la liberté à leurs nègres : **époque mémorable et touchante qui m'a fait verser des larmes de joie**, et qui me fera détester les chrétiens qui ne les imiteront pas. [NDE : Les Quakers américains (tel Antoine Bénézet, qui avait écrit en 1760 ses *Observations on the enslaving, importing and purchasing negroes* (sic) avaient en effet commencé à affranchir leurs esclaves, et donnèrent l'impulsion à une société pour le rachat des libres Noirs retenus abusivement en esclavage, qui allait être à l'origine de la Société des Amis des Noirs, fondée à Londres en 1787 puis à Paris en 1788.) »⁴³.

Après ces extraits de *L'An 2440*, on comprend toutes les réticences que Mercier eût face à ce *rire* de Rousseau. Et comment aurait-il ne pas être affecté, après ses cantiques à la liberté – ou bien pacifique (cas des Quakers) ou bien violente (droit à l'insurrection) – des esclaves noirs et qu'on peut rappeler⁴⁴.

⁴² Louis-Sébastien Mercier, *Singulier monument*, in *op. cit.*, pages 131 à 132.

⁴³ Louis-Sébastien Mercier, *note f., Chapitre XXII, Singulier monument*, in *op. cit.*, p. 132.

⁴⁴ Louis-Sébastien Mercier : « À ses pieds [ceux de la statue du héros noir] on lisait ces mots : Au vengeur du nouveau monde ! **Je jetai un cri de surprise et de joie** », *op. cit.*, p. 13 ; « Ce héros, sans doute, épargnera ces généreux Quakers qui viennent de rendre la liberté à leurs nègres : époque mémorable et touchante **qui m'a fait verser des larmes de joie** », *op. cit.*, p. 12.

Par ailleurs, en des mots pour le moins incroyables et même inouïs, Mercier associe ses « joies » à celle des « ancêtres » de tous les esclaves⁴⁵. Il exprime une sensibilité sans égale son empathie pour la cause des esclaves noirs. Il est impératif qu'ils soient libres, peu importe la voie à emprunter.

Outre la dimension racialiste et raciste du *rire* de Rousseau à l'endroit du *noir charbonnier*, Mercier y perçoit comme la claire et nette expression d'un mépris de classe. Et c'est ce qu'il met en exergue, lorsqu'il dit, prête et répète le mot de Rousseau *alias* « Renou » : « Cet homme **est bien à sa place** [...] **il est à sa place** ; oh ! si les autres y étaient **aussi bien que lui !** », une parole à l'examen de laquelle nous devons maintenant passer.

VIII. Chaque homme doit être « à sa place », dans la « cité juste » de Platon

Mais, l'affirmation selon laquelle, d'une part, le *noir charbonnier* « est bien à sa place », et, d'autre part, le souhait qui l'accompagne et dit sous la forme d'une exclamation – « oh ! si les autres y étaient aussi bien que lui » – sont-elles propres à Rousseau ? Le philosophe genevois ou plus exactement neuchâtelois⁴⁶ est-il le premier à avoir formulé la seconde idée qui détermine la première ?

En vérité, l'idée est fort ancienne qui veut que l'ensemble d'un corps social ne soit viable que si chacun des membres qui le composent est à sa propre place, autrement dit « à la place » qui convient à sa nature propre, et qu'il y exerce une fonction (métier, profession) uniquement dictée par sa nature même.

En effet, dans son célèbre ouvrage, *La République*⁴⁷, Platon expose ce qu'est une « cité juste », distinguée de la cité « injuste »⁴⁸, et qui repose sur « un » quadruple ressort de *vertus* : la « sagesse »⁴⁹, la « tempérance »⁵⁰, le « courage »⁵¹ et, *in fine*, la « justice » qui, quoique distincte des trois précédentes *vertus*, est leur synthèse dynamique.

Ainsi, la *justice* n'est-elle pas qu'un « critère », fut-il le principal, mais elle est surtout la « fondation » même de la *cité juste*, quand les trois autres *vertus* en sont les fondements. La *justice* est le sol et le socle de l'édifice, quand les trois autres *vertus* en constituent les piliers. Une *cité* ne peut être *juste*

⁴⁵ Louis-Sébastien Mercier : « La terre de l'Amérique a bu avec avidité ce sang qu'elle attendait depuis longtemps, et les ossements de leurs ancêtres lâchement égorgés ont paru s'élever alors et tressaillir de joie », *op. cit.*, p. 3.

⁴⁶ Maria Susana Seguin : « 1763 : publication de la *Lettre à Cristophe de Beaumont*. Rousseau abdique à perpétuité son droit de bourgeois à Genève et reçoit la naturalité neuchâteloise », Chronologie de la vie de Jean-Jacques Rousseau in *op. cit.*, p. 9.

⁴⁷ Platon, *Livre IV, La République*, Éditions Garnier Frères, Paris, 1966, pages 169 à 199.

⁴⁸ Platon : « Voilà donc ta cité fondée, fils d'Ariston [Platon], repris-je. Maintenant prends où tu voudras une lumière suffisante, appelle ton frère, Polémarque, et les autres, et examine s'il nous est possible de voir où réside en elle la justice, où l'injustice, en quoi elles diffèrent l'une de l'autres, et laquelle des deux doit posséder celui qui veut être heureux, qu'il échappe ou non aux regards des dieux et des hommes », *op. cit.*, p. 179.

⁴⁹ Platon : « J'espère, repris-je, trouver ce que nous cherchons de la façon suivante. Si notre cité a été bien fondée, elle est parfaitement bonne. / Nécessairement. / Il est donc évident qu'elle est **sage, courageuse, tempérante et juste**. / C'est évident. / Par suite, quelle que soit celle de ses vertus que trouvions en elle, les vertus restantes seront celles que nous n'aurons pas trouvées. / Sans doute. / Si de quatre choses nous en cherchions une, en n'importe quel sujet, et que dès l'abord elle se présentât à nous, nous en saurions assez ; mais si nous avions d'abord connaissance des trois autres, par cela même nous connaîtrions la chose recherchée, car il est évident qu'elle ne serait autre chose que la restante. / C'est exact, dit-il. / Donc, puisque les objets de notre recherche sont au nombre de quatre, ne devons-nous pas adopter cette méthode ? / Si, évidemment. / Or, dans le cas qui nous occupe, je crois que c'est la sagesse qui, la première, s'aperçoit clairement », *op. cit.*, pages 179 à 180. **En raison de sa longueur, cette citation est reproduite in extenso en Annexe.**

⁵⁰ Platon : « La tempérance est en quelque sorte, une maîtrise qui s'exerce sur certains plaisirs et certaines passions, comme l'indique – d'une façon que je n'entends pas trop – l'expression commune « maître de soi-même », et quelques autres semblables qui sont, pour ainsi dire, des traces de cette vertu, n'est-ce pas ? / Très certainement. / Or l'expression « maître de soi-même » n'est-elle pas ridicule. Celui qui est maître de lui-même est aussi, je suppose, esclave de lui-même, et celui qui est esclave, maître ; car en tous ces cas c'est la même personne qui est désignée... », *op. cit.*, pages 182 à 183. **Cette citation est reproduite in extenso en Annexe.**

⁵¹ Platon : « Quant au courage lui-même et à la partie de la cité où il réside, partie à cause de laquelle la cité est appelée courageuse, il n'est donc pas difficile de les voir / [...] Donc, la cité est courageuse par une partie d'elle-même / [...] Je dis que le courage est une sorte de sauvegarde ? / Oui, mais quelle sorte de courage ? / Celle de l'opinion que la loi a fait naître en nous, par le moyen de l'éducation, sur les choses qui sont à craindre, leur nombre et leur nature / [...] et à une éducation appropriée, ils eussent, sur les choses à craindre et le reste, une opinion indélébile, qui ne put être effacée par ces dissolvants terribles que sont le plaisir – plus puissant dans son action que tout alcali ou toute lessive –, la douleur, la crainte et le désir – plus puissants que tout autre dissolvant. C'est cette force qui sauvegarde constamment l'opinion droite et légitime, touchant les choses qui sont ou ne sont pas à craindre, que j'appelle, que je pose comme courage, si tu n'y objectes rien / [...] Ce que tu dis est très exact, avouai-je. J'admets donc ta définition du courage », *op. cit.*, pages 181 à 182.

qu'animée par *la sagesse, la tempérance et le courage* ; sinon, elle demeurera branlante, *in-stable* et vacillante. Platon, ne l'oublions pas, a vécu à une époque où les institutions publiques étaient très chancelantes et les coups d'état nombreux, au moins quarante-trois, recense-t-on. Cependant, il n'est pas exact ni correct de faire croire que Platon ne voulait qu'une société sans mouvement, « utopique », figée, comme l'a quelque peu hâtivement prétendu, par réduction, par exemple, Michel Eltchaninoff⁵². Platon, plus que tout autre, admet la mobilité sociale⁵³.

Et la *cité juste* a pour finalité le bonheur des trois grandes classes sociales qui composent la société et non pas d'une seule ou de deux⁵⁴.

Au reste, pour Socrate, la *cité juste* duplique, pour ainsi dire, ce qu'il y a de *juste* dans « l'âme » ; parce qu'il y a une identité de nature – une homologie de structures – entre « l'homme juste »⁵⁵ et la « cité juste ».

La conception de la *cité juste* de Platon est et elle fait, au vrai, l'objet d'un *dialogue* philosophique fort soutenu entre trois personnages : Adimante, Socrate et Glaucon qui cherchent à savoir et à trouver ce qu'est une cité aux bases inébranlables. La *justice* , telle que l'entend Platon, est l'inébranlable fondation ; en raison de quoi les trois autres *vertus* l'habillent de leur solidarité. Aussi est-ce une erreur manifeste de présenter la *Justice* , prise seule et en elle-même, comme ce qui est constitutif de la *cité juste* tel que cela est souvent fait⁵⁶.

IX. La *Justice* , selon Platon dans *La République* ⁵⁷

« Eh bien ! Glaucon, il nous faut maintenant, comme des chasseurs, nous poster en cercle autour du fourré et prendre garde que la justice ne s'enfuie et ne s'évanouisse à nos yeux. Il est clair en effet qu'elle est quelque part ici. Regarde donc, applique-toi à la chercher ; tu la verras peut-être le premier et nous la montreras.

Je voudrais bien ! Mais plutôt si tu me prends comme un suivant, capable de discerner ce qu'on lui signale, feras-tu très juste usage de mes forces.

⁵² Alice Dalaut : « Michel Eltchaninoff : j'en reviens au concept d'utopie, au cœur duquel la rationalité joue un rôle fondamental. Pour répondre à cette question, je citerai tout simplement Georges Perec : « toutes les utopies sont déprimantes, parce qu'elles ne laissent pas de place au hasard, à la différence, aux 'divers'. Tout a été mis en place et l'ordre règne. Derrière toute utopie, il y a toujours un grand dessein taxinomique : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place », *La cité idéale existe-t-elle ? Points de vue d'Antoine Picon, Ariella Masboungi et Michel Eltchaninoff* , Point de vue d'expert, La Fabrique de la Cité, 12 juin 2019.

⁵³ Platon : « Moins importante encore, repris-je, est celle que nous avons mentionnée tout à l'heure, disant qu'il fallait reléguer dans les autres classes l'enfant médiocre qui naîtrait parmi les gardiens, et élever au rang de gardien l'enfant bien doué qui naîtrait dans les autres classes. Cela visait à montrer qu'aux autres citoyens également il faut confier la fonction pour laquelle ils sont faits par nature, et celle-là seulement, afin que chacun, s'occupant de sa propre tâche, soit un et non pas multiple, et qu'ainsi la cité se développe en restant une, et non pas en devenant multiple. Voilà en effet, dit-il, une plus petite affaire que la précédente ! », *op. cit.* , p. 174.

⁵⁴ Platon : « En fondant la cité nous n'avions pas en vue de rendre une seule classe éminemment heureuse, mais, tout autant que possible, la cité tout entière. Nous pensions en effet que c'est dans une pareille cité que nous trouverions la justice, et dans la cité la plus mal constituée l'injustice : les examinant l'une et l'autre, nous pourrions nous prononcer sur ce que nous cherchions depuis longtemps », *op. cit.* , p. 171.

⁵⁵ Platon : « et voilà bien reconnu qu'il y a dans la cité et dans l'âme de l'individu des parties correspondantes et égales en nombre. / Oui. / Par suite, n'est-il pas déjà nécessaire que l'individu soit sage de la même manière et par le même élément que la cité ? / Si, sans doute. / Et que la cité soit courageuse par le même élément et de la même manière que l'individu ? enfin que tout ce qui a trait à la vertu, se trouve pareillement dans l'une et dans l'autre ? / C'est nécessaire. / Ainsi, Glaucon, nous dirons, je pense, que dans la cité. / Cela aussi est de toute nécessité. / Or nous n'avons certainement pas oublié que la cité était juste du fait que chacune de ses trois classes s'occupait de sa propre tâche. / Il ne me semble pas que nous l'ayons oublié. / Souvenons-nous donc que chacun de nous également, en qui chaque élément remplira sa propre tâche, sera juste et remplira lui-même sa propre tâche. / Oui, certes, il faut s'en souvenir. / Dès lors, n'appartient-il pas à la raison de commander, puisqu'elle est sage et a charge de prévoyance pour l'âme tout entière, et à la colère d'obéir et de seconder la raison ? / Si certainement. / Mais n'est-ce pas, comme nous l'avons dit, un mélange de musique de gymnastique qui mettra d'accord ces parties, fortifiant et nourrissant l'une par de beaux discours et par les sciences, relâchant, apaisant, adoucissant l'autre par l'harmonie et par le rythme », *op. cit.* , pages 194 à 195.

⁵⁶ Ellipses : « Et en effet, Socrate, pour répondre à la double question de départ, se lance dans une description minutieuse de l'organisation idéale d'une cité. Chaque groupe constituant la cité doit être à sa place et assurer la fonction qui lui revient naturellement : le peuple produit la subsistance, les gardiens protègent leurs concitoyens, les philosophes gouvernent. C'est ainsi qu'on aura une cité juste », <https://www.editions-ellipses.fr>

⁵⁷ Robert Baccou a fait une excellente présentation, *Platon, La République : V- Deuxième Partie : La Cité juste (357 a – 445 e)* , pages 21 à 30 ; *VI. – Le Gouvernement de la Cité juste (449 a – 541 b)* , pages 30 à 47 ; et *VII. – Genèse des Cités injustes, Maux attachés à l'injustice (543 a – 592 b)* , pages 47 à 66.

Suis donc après avoir prié avec moi.

Je suivrai, dit-il, conduis-moi seulement.

Certes, repris-je, l'endroit est couvert et d'accès pénible ; il est obscur et difficile à battre. Cependant, il faut avancer.

Oui, il faut avancer.

Alors, après avoir regardé : Oh ! oh ! Glaucon, m'écrirai-je, il y a chance que nous soyons sur la bonne trace ; je crois que le gibier ne nous échappera pas.

Bonne nouvelle ! dit-il.

En vérité, nous n'étions guère clairvoyants !

Comment ?

Il y a longtemps, bienheureux, - depuis le début de cet entretien – **que l'objet de notre recherche semble se rouler à nos pieds et nous ne l'avons pas vu grands sots que nous sommes !** Comme les personnes qui cherchent parfois ce qu'elles tiennent entre leurs mains, au lieu de regarder ce qui se trouvait devant nous, nous n'examinions un point lointain ; c'est peut-être pourquoi notre objet nous a échappé.

Comment l'entends-tu ? demanda-t-il.

Voici, répondis-je : **je crois**, d'une certaine manière, **nous parlons depuis longtemps de la justice sans nous en rendre compte.**

Long préambule, dit-il, pour qui désire écouter !

Eh bien ! repris-je, écoute si j'ai raison. Le principe que nous avons posé au début, lorsque nous fondions la cité, comme devant toujours être observé, **ce principe ou l'une de ses formes est**, ce me semble, **la justice**. Or nous posons, et nous avons souvent répété, si tu t'en souviens, **que chacun ne doit s'occuper dans la cité que d'une seule tâche, celle pour laquelle il est le mieux doué par nature.**

Oui, nous le disions.

Mais **que la justice consiste à faire son propre travail et à ne point se mêler de celui d'autrui**, nous l'avons entendu dire à beaucoup d'autres, et nous même, souvent, l'avons dit.

Nous l'avons dit, en effet.

Ainsi donc, poursuivis-je, **ce principe qui personne à chacun de remplir sa propre fonction pourrait bien être**, en quelque manière, **la justice** ; sais-tu d'où je tire cette conjecture ?

Non, avoua-t-il ; dis-le.

Je crois que dans la cité le complément des vertus que nous avons examinées, tempérance, courage et sagesse, est cet élément qui leur a donné à toutes le pouvoir de naître et, après leur naissance, les sauvegarde tant qu'il est présent. Or nous avons dit que la justice serait le complément des vertus cherchées, si nous trouvions les trois autres.

Nécessairement.

Cependant, repris-je, s'il fallait décider quelle est celle de ces vertus qui par sa présence contribue surtout à la perfection de la cité, il serait difficile de dire si c'est la conformité d'opinion entre les gouvernants et les gouvernés, la sauvegarde, chez les guerriers, de l'opinion légitime concernant les choses qui ne sont pas à craindre, la sagesse et la vigilance chez le chef, ou bien **si ce qui contribue à cette perfection c'est la présence chez l'enfant, la femme, l'esclave, l'homme libre, l'artisan, le gouvernant et le gouverné, de cette vertu par laquelle chacun s'occupe de sa propre tâche et ne se mêle point de celle d'autrui.**

Ce serait difficile à décider, dit-il. Et comment non !

Ainsi la force qui contient chaque citoyen dans les limites de sa propre tâche, concourt, pour la vertu d'une cité, avec la sagesse, la tempérance et le courage de cette cité.

Certainement.

Mais ne diras-tu pas que la justice est cette force qui concourt avec les autres à la vertu d'une cité ?

Si, assurément.

Examine maintenant la question de la façon suivante pour voir si ton avis restera le même. Chargerai-tu les chefs de juger les procès ?

Sans doute.

Et se proposeront-ils, ce faisant, une autre fin que celle-ci : **empêcher que chaque partie ait les biens de l'autre ou soit privé des siens.**

Non, aucune autre fin.

Parce que cela est juste.

Oui.

Et par là on reconnaîtra que la justice consiste à ne détenir que les biens qui nous appartiennent en propre et à exercer que notre propre fonction.

C'est cela.

Dès lors, vois si tu penses comme moi. Qu'un charpentier entreprenne d'exercer le métier de cordonnier, ou un cordonnier celui de charpentier, et qu'ils fassent échange de leurs outils ou de leurs salaires respectifs – ou bien qu'un même homme tente d'exercer ces deux métiers, et que tous les autres changements possibles, sauf celui que je vais dire, se produisent – crois-tu que cela puisse nuire grandement à la cité ?

Je ne le crois pas du tout, répondit-il.

Par contre, **quand un homme, que la nature destine à être artisan ou à occuper quelque autre emploi lucratif, exalté par sa richesse, le grand nombre de ses relations, sa force ou un autre avantage semblable, tente de s'élever au rang de guerrier, ou un guerrier au rang de chef et de gardien dont il indigne ;** quand ce sont ceux-là qui font échange de leurs instruments et de leurs privilèges respectifs, ou quand un même homme essaie de remplir toutes ces fonctions à la fois, **alors tu crois avec moi, je pense, que ce changement et cette confusion entraîne la ruine de la cité.**

Parfaitement.

La confusion et la mutation de ces trois classes entre elles constituent donc pour la cité le dommage suprême, et c'est à très bon droit qu'on appellerait ce désordre le plus grand des méfaits.

Certainement.

Or, le plus grand méfait que l'on puisse commettre à l'égard de sa propre cité, ne diras-tu que c'est de l'injustice ? »⁵⁸.

Nous savons maintenant comment l'idée de « justice » doit se laisser entendre dans *La République* de Platon, à la fois en tant que notion, selon sa définition pratique, sa fonction sociétale et son rapport dialectique aux trois autres vertus cardinales.

Mais, un aspect, pourtant fondamental, n'est jamais souligné : la seconde dimension oubliée ou occultée de « la justice » et dont la mise au jour en donne une définition complète. Aussi, et une fois de plus, pour la clarté de nos propos, il n'aura pas été inutile de citer en sa juste longueur ce passage qui permet non seulement d'exposer ce qu'y est *la justice* mais aussi et surtout d'affiner sa définition, en définitive bien plus large que ce qu'en donnent habituellement les commentateurs qui en oublient la seconde dimension pourtant tout aussi essentielle. En effet, généralement ceux-ci réduisent *la justice* à l'idée et au fait que chaque individu doit y être « à sa place ». C'est, par exemple, ce que fait Rousseau lorsqu'il parle du *charbonnier noir* ; ce qui correspond à une réduction manifeste de la

⁵⁸ Platon, *op. cit.*, pages 184 à 186.

pensée de Platon qui, lui, y a ajouté le respect scrupuleux, pour chacun et quelle que soit « sa place », des biens et des fruits tirés de son propre travail (propriété privée) et de ceux des autres. Platon le dit explicitement : « on reconnaîtra, écrit-il, que la justice consiste à **ne détenir que les biens qui nous appartiennent en propre et à exercer que notre propre fonction** ».

La précision apportée ci-dessus et relative à la protection des intérêts particuliers complète la définition de *la justice* qui donc ne se laisse pas réduire qu'aux considérations sur « la place » de chacun.

La *cité* n'est *juste* qu'à deux *conditions nécessaires* qui, dialectiquement unies, deviennent alors *suffisantes* : une fonction de et pour chacun distribuée selon la nature de chacun et la protection des intérêts privés de tous.

En tous les cas, nous avons découvert la source documentaire et philosophique la plus ancienne de l'idée que Rousseau affichera, par un éclat de rire, lorsqu'il rencontrera le *charbonnier noir* : *La République* de Platon et sa *cité juste* .

Pour autant, la signification et le sens des « paroles » de Rousseau qui accompagnent son *rire* n'ont pas encore livrées toute leur clarté. L'une d'entre elles est équivoque et son obscurité doit être levée, approfondie, en y jetant quelque lumière.

X. Qui sont donc « les autres » dont parle Rousseau ?

En effet, dans le récit de Mercier, une formule prêtée à Rousseau garde une profonde ambiguïté et elle ne doit pas être négligée : « oh ! si **les autres** y étaient [à leur place] aussi bien que lui [*le charbonnier noir*] ! ».

Mais qui sont ces « autres » mentionnés sans avoir été identifiés ? Sont-ce les « autres » Noirs, congénères du charbonnier, ou bien s'agit-il de tous les « autres » en général, c'est-à-dire tous « les autres » individus de toutes couleurs de peau qui ne seraient pas « à la place » où ils devraient être dans la société ? Le récit ne permet pas de trancher, encore moins de lever les ambivalences. Parmi d'autres, deux hypothèses apparaissent qu'il convient d'épuiser. Dans la première, racialisme d'État, ne seraient visés « que » les Noirs définis comme un groupe « racial » spécifique relégué au plus bas de l'échelle sociale, sans qu'il ne puisse jamais en sortir. Ils doivent rester ou demeurer « à la place » qui, par avance ou *à priori* , leur est d'office assignée selon leur nature supposée. Le *noir* qu'aperçoit Rousseau et qui occasionne son hilarité est, selon lui, fait pour la fonction de *charbonnier* qu'il occupe. Et il ne peut en être autrement. Un adage français du milieu du XVIII^e siècle, de facture typiquement platonicienne, exprime cette idée : « Chacun à sa place [*à son métier*] et les vaches seront bien gardées ». Aussi malheur à ceux qui, noirs et parmi les Noirs, ne se sentiraient pas à leur *place* . Ce Noir-là, celui que croisera Rousseau, anonyme, est fait – *par nature* – pour être *charbonnier* et « les autres » noirs destinés à occuper des emplois similaires : des travaux de peine. Dans ce cas de figure, la formule « les autres » ne ciblerait-elle que tous *les autres* Noirs et Métis alors présents en France et dont certains exerçaient des professions dites honorables et qui ne seraient donc pas « à leur place » ? Rousseau eut-il accès aux résultats du recensement des Noirs vivant en France et demandé, en 1762, par Louis XV ? Avait-il été informé de ce projet royal ? Mais, on se souvient qu'en 1762, il fut contraint de fuir Paris pour Yverdon, afin d'échapper aux menaces dues à la publication de deux ouvrages majeurs aussitôt interdits⁵⁹. Pour lors, nous n'avons pas de réponse certaine. Toujours est-il

⁵⁹ Maria Susana Seguin : « 1762 : parution d'*Émile ou De l'éducation* et *Du Contrat social*. Le premier est condamné par le Parlement de Paris à être lacéré et brûlé. Les deux ouvrages sont brûlés sur ordre du Conseil de Genève. Menacé d'emprisonnement, Rousseau quitte Paris le 9 juin et se réfugie en Suisse, à Yverdon, le 14 juin, puis à Môtiers, le 10 juillet », *op. cit.*, p. 9.

que nous sommes placés devant l'expression idéologique d'un *racisme d'État* par ailleurs mis au jour⁶⁰, et qui tend à favoriser un modèle de société totalement racialisée dans laquelle le racisme et la hiérarchisation raciale sont les normes. Cette assignation du Noir ne variera pas dans l'histoire de France et elle explique, à quelques exceptions près, que dans toutes les sociétés françaises francophones, les Noirs sont toujours les derniers, les classés au dernier rang de l'organisation sociale.

Il en va autrement avec la seconde hypothèse, qui généralise voire universalise la première. En effet, la formule « les autres », qui sur le plan grammatical représente ici un nom, ne concernerait non plus seulement que les Noirs ni non plus tout « le reste » des *autres* citoyens, mais bien plutôt l'ensemble des membres de la société. Dans ce cas, le mot de Rousseau voudrait dire que chaque individu, sans distinction de couleur de peau et d'origine, devrait être « à sa place », ce qui correspondrait à l'idée selon laquelle, dans une société *juste*, il y a une place pour chaque individu et chaque individu devra être *à sa place*. Nous serions alors dans la reprise de la doctrine centrale de la *cité juste* de Platon, mais toujours avec les Noirs relégués au bas de l'échelle sociale.

Dès *Narcisse ou L'Amant de lui-même*⁶¹, premier écrit, Rousseau fait sept fois références aux philosophes⁶², cinq fois à la philosophie⁶³ et, d'entrée de texte, cite nommément Socrate⁶⁴ montrant ainsi qu'il avait une bonne connaissance de la doctrine socratique exposée par Platon. Mais si, lors de son bref échange avec Mercier, il renvoie directement à l'organisation interne de la *Cité juste* de Platon, force est de constater, par ailleurs, que son *rire* sur « la place » du noir charbonnier se tient fort éloigné de l'*ironie* de Socrate comme méthode de dialogue pour amener un interlocuteur, par le raisonnement, à prendre conscience de son ignorance de la question mise au débat, ce qui donc n'a rien de méprisant. Bref, le *rire* de Rousseau n'a rien d'ironique au sens socratique. C'est un *rire*, mieux, un fou rire ordinaire.

Ainsi, que l'on retienne la première hypothèse ou choisisse la seconde, la conclusion reste finalement la même : en dernière instance, les Noirs sont chez Rousseau « les derniers ». Mercier, à l'inverse, a cru en l'égalité comme l'attestent *L'An 2440*, *L'Habitant de la Guadeloupe* et *Le Tableau de Paris*. Cela vaut chez lui comme une constante sociale. Il sera et restera un défenseur de la liberté des Noirs, même s'il manifesterait plus tard un léger infléchissement dans son ardeur⁶⁵.

Au total, face à face, demeure d'un côté le *rire* de Rousseau, suscité à l'occasion du spectacle du poudré noir d'un Nègre allant sur *les quais* sans doute pour quelque livraison à un client ou peut-être alimenter un fourneau, ce qui ne manque pas d'interroger ; et, d'autre part, le silence de Mercier, *ami des Noirs*, dans le pronostic d'un horizon rêvé qui verrait, enfin, 2440, circuler des Nègres libres dans Paris ; autrement dit qui ne seraient plus « à la place » que leur assigne Rousseau.

XI. Un *rire* colonial !

⁶⁰ P. F. Tavares, *Racisme d'État et Antiracisme populaire*, daté 09 septembre et publié le 25 octobre 2025.

⁶¹ Jean-Jacques Rousseau, *Narcisse ou L'Amant de lui-même*, Théâtre classique, 1752, publié par Gwénola, Ernest et Paul Fièvre, Février 2015. L'ouvrage n'étant pas disponible, nous en avons adopté la version numérisée ci-dessus.

⁶² J.-J. Rousseau, *op. cit.* : « les premiers philosophes », « les vrais philosophes », p. 8 ; p. 9 ; p. 10 (deux fois) ; p. 11 et p. 28.

⁶³ J.-J. Rousseau, *op. cit.*, p. 6 ; p. 8 ; p. 9 (deux fois) ; p. 10. Dans cette page, il semble y avoir une confusion entre les mots « philosophie » et « philosophe ».

⁶⁴ J.-J. Rousseau : « Mes frères, si Socrate revenait parmi nous, et qu'il ait l'état florissant ou les sciences sont en Europe ; que dis-je, en Europe ? en Allemagne ; que dis-je, en Allemagne ? en Saxe : que dis-je, en Saxe ? à Leipzig, que dis-je, à Leipzig ? dans cette Université. Alors saisi d'étonnement, et pénétré de respect, Socrate s'assoierait modestement parmi nos écoliers ; et recevant nos leçons avec humilité, il perdrait bientôt avec nous ignorance dont il se plaignait si justement », *op. cit.*, p. 4 ; « car si tous les hommes étaient des Socrates, la science alors ne leur serait pas nuisible, mais ils n'auraient aucun besoin d'elle », *op. cit.*, p. 11.

⁶⁵ P. F. Tavares, *Hegel, critique de l'Afrique*, thèse de doctorat, p. 114, note 150.

En tous les cas, ce *rire*-là de Rousseau est loin d'être seulement ridicule, raciste et raciste, absurde et d'une grande banalité ; car, en sa nature même, il est fondamentalement *colonial*. Au reste, si « la colère d'un homme est sublime »⁶⁶ quand elle s'apparente à la « complexion *colérique* » attachée au « sentiment de l'honneur »⁶⁷, alors Senghor ne s'est pas trompé en visant le rire colonial, par un immense cri de poète : « Mais je déchirerai les rires *banania* sur tous les murs de France »⁶⁸.

Car, étonnant prolongement du *rire* de J.-J. Rousseau, « on » continuait de rire du nègre, mais cette fois non plus du *charbonnier noir* mais du soldat-tirailleur sénégalais et... pour de « la poudre de cacao »⁶⁹ : par l'effet de la réclame (publicité) l'image du chocolat marron bu par un noir aux dents blanches et riant s'était substitué au charbon noir sur un noir. Là encore, et une fois de plus, un Nègre « à sa place ».

La belle et instructive réflexion critique d'Emmanuelle Sibeud⁷⁰, si judicieuse, eut été sans doute plus ample, si l'auteur l'avait reliée au *rire* du grand J.-J. Rousseau.

Au fond, s'agissant des valeurs universelles, jamais rien dans le monde n'est définitivement acquis. Il faut sans cesse reprendre et mener le combat des idées anti-racistes.

Mercier et Rousseau, tous deux hommes de théâtre, pouvaient-ils seulement imaginer qu'un siècle et demi plus tard, *sur les bords de seine*⁷¹, probablement sur *les quais* où tous deux se promenaient, que, là précisément, prendrait forme et surgirait la *Négritude* de Senghor, Césaire et Damas ? C'est que, dit Euripide :

« Les choses divines ont bien des aspects,
Souvent les dieux accomplissent ce qu'on n'attendait pas,
Ce qu'on attendait demeure inachevé.
À l'inattendu les dieux livrent passage.
Ainsi se clôt cette aventure »⁷².

⁶⁶ Kant, *op. cit.*, p. 24.

⁶⁷ Kant : « Le sentiment de l'honneur est habituellement considéré comme caractéristique de la complexion *colérique* », *op. cit.*, p. 34.

⁶⁸ Léopold Sédar Senghor, *Poème liminaire, À L. G. Damas*, in Léopold Sédar Senghor, édition critique, Pierre Brunet, coordinateur, 1^{ère} édition Madrid ; Barcelone ; La Havane ; Lisbonne ; Paris ; Mexico ; Buenos Aires ; São Paulo ; Lima ; Guatemala ; San José ; Caracas, Édition Libre dirigée par Pierre-Marc de Biasi et Marc Cheymol, Éditions CNRS, p. 137.

⁶⁹ Wikipédia, *Banania*.

⁷⁰ Emmanuelle Sibeud, « Y'a bon » *Banania*, L'histoire par l'image, Nouvel éclairage sur l'histoire, Avril 2016.

⁷¹ Négritude : « ce courant né sur les rives de la Seine dans les années 1930 », <https://aime-cesaire.blogspot.com/2012/03/> Si le lieu d'apparition du mot sont *les bords de la Seine*, la date d'apparition du mot est approximative, quoique tous s'accordent à dire qu'elle l'est, pour la première fois de façon explicite, dans la revue *L'Étudiant noir*, sous la plume d'Aimé Césaire. Léopold Sédar Senghor lui reconnaît la paternité du mot et du concept : *Aimé Césaire, Négritude* :

« Le mot *négritude* fut créé par Aimé Césaire, vers 1936. Il est employé dans un des premiers poèmes de Léopold Sédar Senghor, *Le Portrait* :

« Il ne sait pas encore
L'entêtement de ma rancœur aiguisé par l'Hiver
Ni l'exigence de **ma négritude impérieuse**... »
« **Je suis d'autant plus libre de défendre le terme, reconnaît Senghor, qu'il a été inventé, non par moi, [...] mais par Aimé Césaire.**
Il y a tout d'abord, que Césaire a forgé le mot suivant les règles les plus orthodoxes du français. [...] »

Pour revenir donc à la Négritude, Césaire la définit ainsi : « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de noir, de notre histoire et de notre culture. » (Liberté 3, pp. 269-270.)

Césaire emploie le mot avec des sens différents : le mot signifie l'ensemble des noirs comme « Haïti où la négritude se mit debout pour la première fois » ; il signifie aussi conceptuellement « l'être-dans-le-monde du Nègre » selon l'expression de Jean-Paul Sartre dans *Orphée noir* », Assemblée nationale.

⁷² Euripide, *Hélène*, in *Tragédies complètes II*, p. 1018 ; *Iphigénie en Tauride*, in *Tragédies complètes II*, p. 795 ; *Les Bacchantes*, in *Tragédies complètes II*, p. 1278 ; *Alceste*, in *Tragédies complètes I*, p. 123 ; *Médée*, *Tragédies complètes I*, p. 198 ; *Andromaque*, *Tragédies complètes II*, p. 398, Édition de Marie Delcourt-Curvers, coll. Folio/classique, texte intégral, Éditions Gallimard, Paris, 1962.

Mais après l'engageante éclosion de *la Négritude*, comme pour étouffer « la promesse des fleurs », se dressera en un sursaut de préjugés raciaux, *le Discours de Brazzaville*, tonnant aux antipodes, Rien donc n'est encore clos. L'Afrique noire, et elle seule, vit sous l'influence et le joug de ce discours-là.

Aussi, bien des fois, lorsque mes lectures nocturnes tiennent mon éveil et que, lentement, se découvre en sa *beauté* le crépuscule du matin, *sublime*, que vois-je au travers de ma fenêtre, sinon que les *lève-tôt* sont des Noirs qui, dans la nuit, à l'ombre des lampadaires, marchent pressés vers les transports en commun. Pour aller travailler. Et, toujours, des femmes noires puis des hommes nocturnes. Alors, je ris du *rire* de Rousseau ! Et, dussé-je le redire, les philosophes savent rire, et cela souvent leur arrive, par lequel ils fendent *l'être* afin d'ouvrir *l'étant*. Mais tous ne rient pas de la même manière...

« Mais je sais une chose – un jour tu me l'as apprise toi-même, ô Zarathoustra : celui qui veut tuer le plus radicalement, celui-là *rit*.

« On ne tue pas par la colère, mais par le rire », ainsi as-tu parlé un jour. O Zarathoustra, homme dissimulé, destructeur sans colère, saint dangereux, - tu es un farceur ! »⁷³.

Alors, retournant la réplique d'Oreste à Iphigénie, je puis dire, au terme provisoire de tout le long de ma marche solitaire dont chaque pas endure l'épreuve de rajeunir l'antique tradition : j'ai « rassemblé bien des mots en une seule question » : les Noirs attendront-ils *L'An 2440* ? Car dit, l'ami des Noirs : c'est une « Auguste et respectable année, qui doit amener la félicité sur la terre »⁷⁴.

Mais, ne voyez-vous donc pas ? « Le signe vient »⁷⁵.

Dr Pierre Franklin Tavares

Bourg-la-Reine, 18 novembre 2025

ANNEXE

Note 21 : Mercier : « Notre souverain lui-même se promène souvent à pied parmi nous ; quelquefois même il honore nos maisons de sa présence, et presque toujours quand il est las d'avoir marché, il choisit pour se reposer la boutique d'un artisan. Il aime à retracer l'égalité naturelle qui doit régner parmi les hommes : aussi ne voit-il dans nos yeux qu'amour et reconnaissance ; nos acclamations partent du cœur, et son cœur les entend et s'y complaît. C'est un second Henri IV. Il a sa grandeur d'âme, ses entrailles, son auguste simplicité ; mais il est plus fortuné », *Chapitre V, Les voitures*, p. 46 à 47. Rappelons que Henri IV, roi de France et de Navarre, est le petit-fils de Marguerite de Navarre, la sœur de François 1^{er}. Il est donc le petit-neveu de François 1^{er}.

Note 38 : Platon : « **J'espère, repris-je, trouver ce que nous cherchons de la façon suivante.** Si notre cité a été bien fondée, elle est parfaitement bonne. / Nécessairement. / Il est donc évident qu'elle est **sage, courageuse, tempérante et juste.** / C'est évident. / Par suite, quelle que soit celle de ses

⁷³ Nietzsche, *La fête de l'âne* in *Ainsi parlait Zarathoustra*, coll. 10|18, Union Générale d'Éditions, Le Club Français du Livre, Paris, 1958, p. 297.

⁷⁴ Louis-Sébastien Mercier, *op. cit.*, p. 25.

⁷⁵ Nietzsche, *Le signe*, in *op. cit.*, p. 308.

vertus que trouvions en elle, les vertus restantes seront celles que nous n'aurons pas trouvées. / Sans doute. / Si de quatre choses nous en cherchions une, en n'importe quel sujet, et que dès l'abord elle se présentât à nous, nous en saurions assez ; mais si nous avions d'abord connaissance des trois autres, par cela même nous connaîtrions la chose recherchée, car il est évident qu'elle ne serait autre chose que la restante. / C'est exact, dit-il. / Donc, puisque les objets de notre recherche sont au nombre de quatre, ne devons-nous pas adopter cette méthode ? / Si, évidemment. / Or, dans le cas qui nous occupe, je crois que c'est la sagesse qui, la première, s'aperçoit clairement ; et voici qu'à son sujet apparaît un fait étrange. / Lequel ? demanda-t-il ? La cité que nous avons fondée, dis-je, me semble réellement sage, car elle est prudente dans ses délibérations. / Oui. / Et la prudence dans les délibérations est évidemment une sorte de science ; ce n'est point en effet par ignorance, mais par science que l'on délibère. / Évidemment. / Mais il y a dans la cité une grande diversité de sciences. / Sans doute. / [...] Quoi donc, poursuivis-je, est-il une science, dans la cité que nous venons de fonder, résidant chez certains citoyens, par laquelle cette cité délibère, non sur quelque une des parties qu'elle enferme, mais sur l'ensemble d'elle-même, pour connaître la meilleure façon de se comporter à son propre égard et à l'égard des autres cités ? / Assurément il en est une. / Laquelle ? demandai-je, et chez quels citoyens se trouve-t-elle ? C'est, répondit-il, la science de la garde, et elle se trouve chez les chefs que nous appelions tout à l'heure gardiens parfaits. / Et relativement à cette science comment appelles-tu la cité ? / Je l'appelle prudente dans ses délibérations et vraiment sage [...] Ainsi, c'est à la classe, à la partie la moins nombreuse d'elle-même et à la science qui y réside, c'est à ceux qui sont à la tête et qui gouvernent, qu'une cité tout entière, fondée selon la nature, doit être sage ; et les hommes de cette race sont naturellement très rares, auxquels il appartient de participer à la science qui, seule parmi les sciences, mérite le nom de sagesse », *La République*, pages 179 à 180.

Note 39 : Platon : « **La tempérance est en quelque sorte, une maîtrise** qui s'exerce sur certains plaisirs et certaines passions, comme l'indique – d'une façon que je n'entends pas trop- l'expression commune « maître de soi-même », et quelques autres semblables qui sont, pour ainsi dire, des traces de cette vertu, n'est-ce pas ? / Très certainement. / Or l'expression « maître de soi-même » n'est-elle pas ridicule. Celui qui est maître de lui-même est aussi, je suppose, esclave de lui-même, et celui qui est esclave, maître ; car en tous ces cas c'est la même personne qui est désignée. / Sans doute cette expression me paraît vouloir dire qu'il y a dans l'âme humaine deux parties : l'une supérieure en qualité et l'autre inférieure ; quand la supérieure par nature commande à l'inférieure, on dit que l'homme est maître de lui-même- c'est un éloge assurément ; mais quand, par le fait d'une mauvaise éducation ou de quelque mauvaise fréquentation la partie supérieure, qui est plus petite, se trouve dominée par la masse des éléments qui composent l'inférieure, on blâme cette domination comme honteuse, et l'on dit de l'homme dans un pareil état qu'il est esclave de lui-même et déréglé [...] Si donc on peut dire d'une cité qu'elle est maîtresse de ses plaisirs, de ses passions et d'elle-même, c'est de celle-ci qu'il faut le dire. / Assurément. / Mais ne faut-il pas aussi l'appeler tempérance en considération de tout cela ? / Très certainement [...] Ainsi, tu vois que nous devinions juste tout à l'heure, quand nous disions que la tempérance ressemble à une harmonie. / Pourquoi donc ? / Parce qu'il n'en est pas d'elle comme du courage et de la sagesse qui, résidant respectivement dans une partie de la cité, rendent cette dernière courageuse et sage. La tempérance n'agit pas ainsi : répandue dans l'ensemble de l'État, elle met à l'unisson de l'octave les plus faibles, les plus forts et les intermédiaires, sous le rapport de la sagesse, si tu veux, de la force, si tu veux encore, du nombre, des richesses, ou de toute autre chose semblable. Ainsi pouvons-nous dire avec très grande raison que la tempérance consiste en cette concorde, harmonie naturelle entre le supérieur et l'inférieur sur le point de savoir qui doit commander, et dans la cité et dans l'individu. / Je suis tout ça fait de ton avis. / Soit, dis-je ; voilà que trois choses ont été découvertes dans notre cité ; Quant à la quatrième, par qui cette cité participe encore à la vertu, que peut-elle être ? Il est évident que c'est la justice. / C'est évident », *La République*, pages 182 à 183.

Note 40 : Platon : « **Quant au courage lui-même** et à la partie de la cité où il réside, partie à cause de laquelle la cité est appelée courageuse, il n'est donc pas difficile de les voir / [...] Donc, la cité est courageuse par une partie d'elle-même / [...] Je dis que le courage est une sorte de sauvegarde ? / Oui, mais quelle sorte de courage ? / Celle de l'opinion que la loi a fait naître en nous, par le moyen de l'éducation, sur les choses qui sont à craindre, leur nombre et leur nature / [...] et à une éducation appropriée, ils eussent, sur les choses à craindre et le reste, une opinion indélébile, qui ne put être effacée par ces dissolvants terribles que sont le plaisir – plus puissant dans son action que tout alcali ou toute lessive -, la douleur, la crainte et le désir – plus puissants que tout autre dissolvant. C'est cette force qui sauvegarde constamment l'opinion droite et légitime, touchant les choses qui sont ou ne sont pas à craindre, que j'appelle, que je pose comme courage, si tu n'y objectes rien / [...] Ce que tu dis est très exact, avouai-je. J'admets donc ta définition du courage », *La République*, pages 181 à 182.

TABLE DES MATIERES

I.	Ma découverte de Louis-Sébastien Mercier	pages 1 à 2.
II.	Mercier, toujours un temps d'avance sur ses contemporains	pages 2 à 4.
III.	Rousseau et Mercier, en promenade sur les quais parisiens : entre rire et silence	pages 4 à 5.
IV.	« Charbonnier est maître chez soi »	pages 5 à 7.
V.	Une méthode inédite de réfutation	pages 7 à 8.
VI.	Récit d'une promenade entre deux philosophes	pages 8 à 12.
VII.	Mercier et la révolution des Nègres dans les colonies des deux Indes	pages 12 à 13.
VIII.	Chaque homme doit être « à sa place », dans la « cité juste » de Platon	pages 13 à 15.
IX.	La <i>Justice</i> , selon Platon dans <i>La République</i>	pages 15 à 17.
X.	Qui sont donc « les autres » dont parle Rousseau ?	pages 17 à 19.
XI.	Un <i>rire</i> colonial !	pages 19 à 20.
XII.	Annexe	pages 20 à 22.